Rapport annuel 20 20

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

Table des matières

1 Mission, vision, valeurs, mandat et champs d'action du CILQ

2 Mot du président

3 Le conseil d'administration

4 Les membres du CILQ Exercice 2020

5 Le portrait des entreprises membres du CILQ

6 Mot de la responsable du Comité directeur

7 Les membres associés Exercice 2020

8 La permanence du CILQ

9 La COVID-19

12 Les activités provinciales

22 Les activités nationales

25 Les planifications stratégiques du CILQ et de la filière laitière québécoise

29 Les activités du CILQ

31 Les événements

32 Les communications

43 Quelques statistiques sur l'industrie

Mission

Le CILQ (Conseil des industriels laitiers du Québec) représente les intérêts des fabricants de produits laitiers québécois auprès des autorités gouvernementales et de toute autre instance appelée à intervenir dans le secteur laitier. Il veille à assurer la pérennité des activités de ses membres dans le respect de l'équité. Il contribue à un développement soutenu, dynamique et structuré de l'industrie québécoise, tout en répondant aux besoins des consommateurs.

La vision

Porte-parole crédible et leader respecté et reconnu, le CILQ obtient une adhésion forte des fabricants de produits laitiers et réalise les représentations nécessaires à l'obtention d'un environnement d'affaires propice à la croissance durable du secteur laitier québécois.

Nos valeurs

Leadership
Intégrité
Respect
Concertation

Le mandat et les champs d'action du CILQ

- Le développement économique du secteur
- La négociation de la convention de mise en marché du lait et du plan national de commercialisation
- La formation de la main-d'œuvre et l'adéquation des ressources humaines nécessaires au développement du secteur de la transformation
- Le soutien à la recherche et la participation au conseil d'administration de Novalait
- L'information sur les sujets d'intérêts pour les membres
- Les activités de lobbying et de représentations publiques et gouvernementales sur tous les grands enjeux de la transformation laitière

Mot du président

L'année 2020 est une année qui restera dans nos mémoires et dans la mémoire collective du secteur laitier. Comme pour beaucoup d'autres industries, la pandémie a frappé l'industrie laitière. Le secteur laitier et le CILQ ont dû se mobiliser et se concentrer sur la gestion de cette crise tout en assurant un soutien aux entreprises pour leur permettre de maintenir leurs activités, de s'ajuster aux variations du marché et de protéger leur personnel.

L'ACÉUM a également chamboulé notre secteur en 2020. Cet accord de libre-échange a obligé le secteur laitier à revoir sa stratégie sur les ingrédients laitiers convenus entre les producteurs et les transformateurs du pays en 2016. Les travaux de mise en application, qui avaient demandé quatre années de travail, ont dû être revus en grande partie, et ce, en quelques mois seulement. Le CILQ et ses partenaires ont dû gérer simultanément et très rapidement ces deux crises majeures.

Avec le recul, je lève mon chapeau à tous ceux qui se sont investis sans compter leurs heures pour minimiser les impacts de la crise pandémique sur le secteur et ses entreprises et à tous ceux qui se sont consacrés à redessiner notre environnement laitier afin de satisfaire aux exigences de l'ACÉUM. Je considère que le défi a été relevé. Je tiens, spécialement, à remercier le CILQ pour son leadership dans la gestion de la crise et son implication auprès des membres pour les soutenir dans cette période de grande instabilité.

Je suis particulièrement heureux des actions qui ont été prises par le CILQ pour soutenir les petites entreprises. Ces dernières ont particulièrement souffert au début de la pandémie et le CILQ a été prompt à planifier des rencontres avec ces entreprises pour identifier leurs besoins et les transmettre aux autorités gouvernementales. Les contacts plus réguliers entre les petites entreprises et le CILQ a permis de développer des initiatives pour les aider à écouler leurs fromages. La collaboration avec le Conseil canadien du commerce de détail pour permettre aux petites entreprises d'écouler leurs produits laitiers dans le réseau des grands détaillants en est un exemple. Cette initiative n'a pas procuré les résultats escomptés, mais est demeurée fort utile pour plusieurs entreprises. La nouvelle application *La Route des fromages* est un autre exemple qui a permis aux fromageries d'ici de rayonner davantage et à contribuer aux redressements des ventes de ces dernières au cours de la saison estivale. Ce travail a été un succès grâce à la grande collaboration du CILQ et des petites entreprises membres.

> **Le CILQ a été prompt à planifier des rencontres avec les petites entreprises pour identifier leurs besoins et les transmettre aux autorités gouvernementales.**

Il est important que les petites entreprises se rapprochent du CILQ même si, à première vue, elles se sentent moins concernées. Plus les interactions sont nombreuses, plus le CILQ peut identifier les besoins de ses membres de plus petite taille et agir pour les aider dans leur développement. En tant que président du CILQ, je peux vous dire que le conseil veut assurer une présence auprès de tous ses membres, grands et petits. J'invite donc les petites entreprises membres du CILQ à ne pas hésiter à communiquer avec la permanence du CILQ. Ils sauront vous écouter et faire de leur mieux pour répondre à vos demandes.

Vous aurez compris que je suis fier du CILQ et j'apprécie cette organisation. Puisque je termine mon mandat de président cette année, je tiens à remercier les administrateurs du CILQ pour leur confiance. Ce fut un honneur pour moi d'occuper cette fonction. J'espère avoir été à la hauteur et avoir su bien défendre les intérêts des membres et de l'organisation.

Enfin, je tiens également à remercier la permanence pour leur dévouement et leur support.

Au plaisir de continuer de servir les intérêts de notre collectivité, mais cette fois, comme administrateur dévoué du CILQ.

Alain Chalifoux
Président du conseil

Le conseil d'administration

Alain Chalifoux
Président du CILQ
Laiterie Chalifoux/
Maison Riviera

Jean Provencher
1er vice-président
Laiterie de Coaticook

Julie Paquin
2e vice-présidente
Saputo Produits Laitiers Canada

Dominique Mathieu
2e vice-présidente
Smucker Foods Canada

Gilles Froment
Secrétaire – Trésorier
Lactalis Canada

Administrateurs

Gilles Blackburn
Fromagerie Blackburn

Roger Bergeron
Fromagerie Bergeron

Luc Boivin
Fromagerie Boivin

Normand Dupérré
Laiterie de La Baie

Luc Giguère
Lactalis Canada

Frédérique Delagrave
Liberté Canada

Dave Paradis
Saputo Produits Laitiers Canada

Jean-Marc Bertrand
Danone

Hélène Cadieux
La Normandinoise

Pascal Désilets
(Depuis mai 2020)
Fromagerie L'Ancêtre

Daniel Asselin
(Depuis avril 2020)
Nutrinor

Les membres du CILQ

Exercice 2020

Boréalait Inc.
Casse-croûte Fromage et Cie
Centre de développement bioalimentaire du Québec
Danone
Ferme Gasper
Ferme Lacto-Phyllum
Ferme Maskita
Ferme Natibo
Ferme Vallée Verte 1912
Fromabitibi
Fromage au Village (Le)
Fromage Warwick
Fromagerie au Gré des Champs
Fromagerie au Pays des Bleuets
Fromagerie Baluchon
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie de Saint-Benoît-du-Lac
Fromagerie des Basques
Fromagerie des Cantons
Fromagerie des Grondines
Fromagerie du Champ à la Meule
Fromagerie Domaine Féodal
Fromagerie Du Charme
Fromagerie du Littoral
Fromagerie du Pied-de-Vent
Fromagerie du Presbytère
Fromagerie du Terroir de Bellechasse (La)
Fromagerie Ferme des Chutes
Fromagerie Fritz Kaiser
Fromagerie Gilbert
Fromagerie La Bourgade
Fromagerie La Cabriole
Fromagerie La Chaudière
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie La Normandinoise
Fromagerie La Pépite d'Or
Fromagerie La Station
Fromagerie La Suisse Normande
Fromagerie La Tête sur Le Bio
Fromagerie l'Autre Versant
Fromagerie la Vache à Maillotte
Fromagerie Le Campagnard
Fromagerie Le Détour
Fromagerie Lehmann
Fromagerie Le Métayer
Fromagerie Le Mouton Blanc
Fromagerie Le P'tit Train du Nord
Fromagerie Les Folies Bergères (La)
Fromagerie Les Rivières
Fromagerie Marie Kadé
Fromagerie Médard
Fromagerie Missiska
Fromagerie Montebello
Fromagerie Nouvelle France
Fromagerie Polyethnique
Fromagerie Port-Joli
Fromagerie Proulx
Fromagerie P'tit Plaisir
Fromagerie Qualité Summum
Fromagerie Rang 9
Fromagerie Roy
Fromagerie Saint-Fidèle
Fromagerie St-Laurent
Fromagerie Victoria
Fromages de l'Isle d'Orléans
Fromages Latino (Les)
Fromagiers de la Table Ronde (Les)
General Mills (Yoplait Liberté Canada)
Greek Mountain Cheese Ltd.
Kerry
Lactalis Canada
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux / Maison Riviera
Laiterie Charlevoix
Laiterie de Coaticook
Laiterie de La Baie
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des Trois-Vallées
Laiterie Royala
La Moutonnière
La Pinte
Maison d'affinage Maurice Dufour (La)
Saputo Produits Laitiers Canada
Smucker Foods Canada
Trappe à fromage de l'Outaouais (La)

● Nouveau membre

Fin des activités laitières en 2020 : Ferme Natibo, Fromagerie Baluchon, Fromagerie du Charme, Greek Mountain Cheese Ltd.

Le portrait des entreprises membres du CILQ

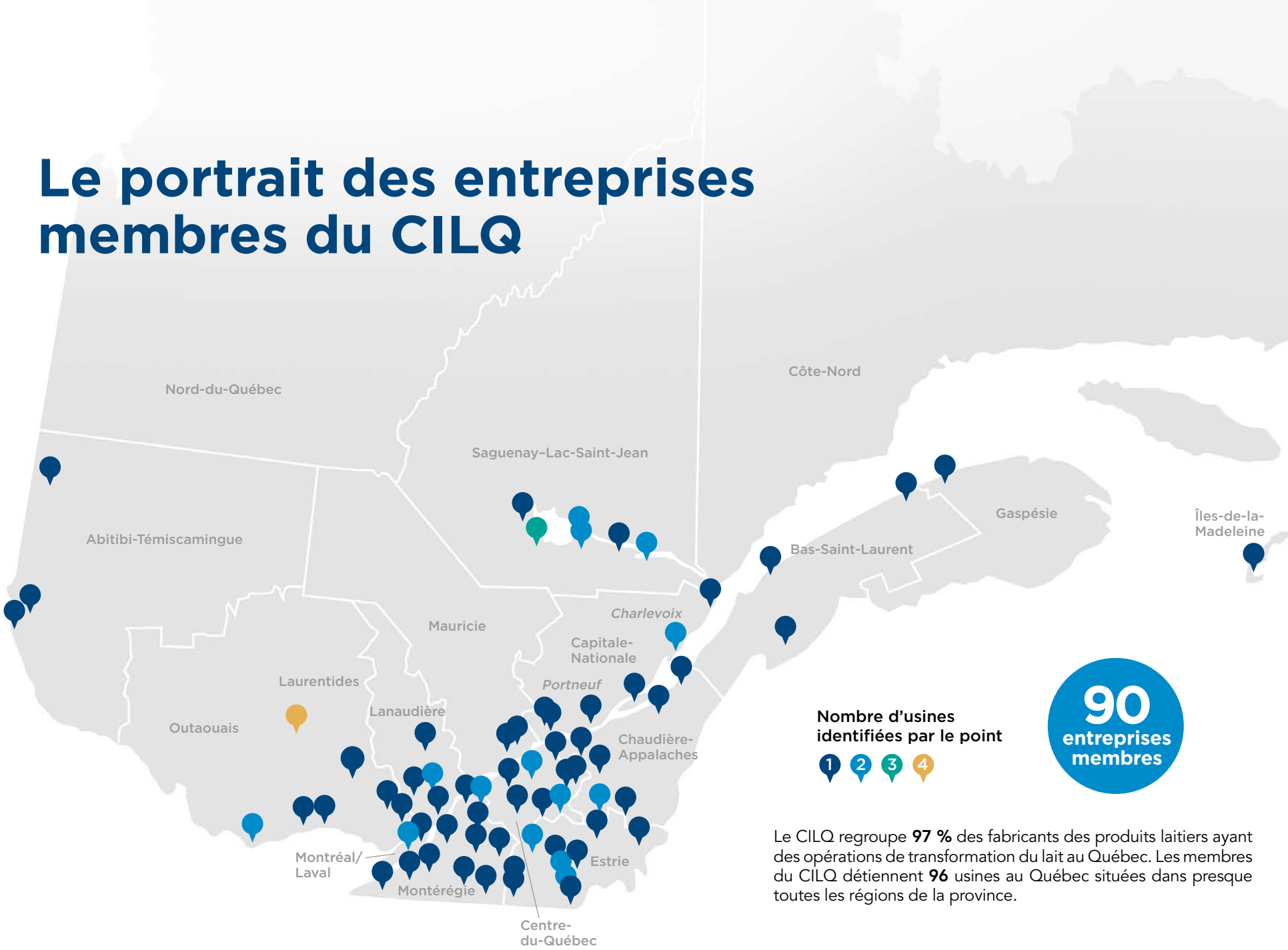

Nombre d'usines identifiées par le point

1 2 3 4

90 entreprises membres

Le CILQ regroupe **97 %** des fabricants des produits laitiers ayant des opérations de transformation du lait au Québec. Les membres du CILQ détiennent **96** usines au Québec situées dans presque toutes les régions de la province.

Mot de la responsable du Comité directeur

Membres associés

Comptant près de 90 membres fabricants de produits laitiers, le CILQ joue un rôle majeur dans l'obtention d'un environnement d'affaires propice à la croissance durable du secteur laitier québécois et s'engage à mettre en relation ses membres afin de contribuer au développement économique du secteur.

Ce que nous pouvons dire c'est que depuis plus d'une année maintenant, plusieurs changements bousculent l'industrie laitière et nous placent face à des enjeux tout à fait inattendus. Ces obstacles comportent certes leur lot de défis, mais ils représentent cependant une opportunité pour l'industrie de faire preuve de créativité et ainsi d'innover dans leurs activités. Le Conseil a profité de cette occasion pour mettre en place une innovation technologique des plus intéressantes avec l'application « La Route de Fromages » qui permet de lier concrètement les industriels avec les consommateurs. Rares sont les organismes qui réussissent à mettre en place ce pont et force est d'admettre qu'avec l'été 2021 qui nous attend, cette route des fromages sera un incontournable pour les familles québécoises. L'application est disponible sur Apple Store et Google Play. Le Conseil a aussi profité de l'annulation des activités 2020 pour repenser leur offre de services et se concentrer sur l'aide aux membres, cet été aurait été la première édition du nouvel événement estival. En participant aux sondages du CILQ, vous contribuez à l'élaboration d'activités qui viennent répondre non seulement à vos besoins et à vos intérêts, mais qui vous offrent aussi un retour direct sur votre investissement.

Parmi nos 47 membres actifs en 2020, nous comptons 5 nouveaux membres. Nous souhaitons la bienvenue à Éco Entreprises Québec, Formalim, Groupe Michel Brière, Immensum inc. et Temporis. Le Comité directeur tient à remercier tous les membres associés de leur fidélité d'adhésion et tient à rappeler qu'ils peuvent tous compter sur un appui soutenu de l'équipe permanente du Conseil et des membres du Comité qui sont :

Cynthia Rivard
E.B.R. inc.

Éric Chatigny
Écolab Agro-Alim & Breuvages

Luc Millette
Scholle IPN Canada

Dany Éthier
SANI-MARC

Jani Beauchamp
OmniChem

Xavier Bélanger
Quadra

Dominique Mathieu
Smucker Foods Canada

Alain Chalifoux
Laiterie Chalifoux/ Maison Riviera

Luc Boivin
Fromagerie Boivin

Charles Langlois et **Geneviève Lesage**
CILQ

N'hésitez pas à faire part à ces membres de vos idées, des nouvelles de l'industrie, de vos nouveautés technologiques ou de l'arrivée d'un nouveau collaborateur au sein de votre équipe. Ils pourront ensuite diffuser cette information à travers les canaux de communication du CILQ. Le Conseil vient aussi de lancer leur nouveau répertoire des membres dont les accès sont en cours d'attribution. Nous vous encourageons à vous connecter et à mettre à jour votre profil. Cet outil permettra de mettre en valeur votre entreprise, vos services et promotions auprès des membres réguliers et des autres membres associés.

Ce n'est certes pas ce que nous nous attendions pour 2020, mais à se comparer, on se console. Nous faisons sans conteste partie des privilégiés qui ont pu continuer leurs activités malgré les mesures gouvernementales, mais à chaque défi, son opportunité. Nous ne pouvons qu'être fiers de contribuer à cette industrie.

Cynthia Rivard
Responsable du comité directeur

Les membres associés

Exercice 2020

Accès Ingrédients - R.A. Chisholm
Agat Laboratoires
Alain Royer Consultant Inc.
Alifab
Aliments Serval Canada Ltée (Les)
ATLQ
Automatisation Pike
Banque Nationale - Secteur agricole
Bérubé & Associés Avocats S.A.
CAP Expert
Centrifuges Unlimited Inc
Daniel Collin, MBA
Diversey
Duropac
E.B.R. inc.
Éco Entreprises Québec
Écolab Agro-Alim & Breuvages
Falco technologies inc.
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financement agricole Canada
Foodtec Canada Inc.
Formalim
Fortier, D'Amour, Goyette, sencrl
Groupe Agéco
Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA
Groupe Michel Brière
Hood Emballages
Immensum inc.
Industries d'acier inoxydable inc.
Industries Plastipak inc.
Kerry Ingrédients & Flavors
Krohne inc.
OmniChem
Plastiques Silgan Canada
Quadra
Gestion Qualtech inc.
SANI-MARC
Saveurs Carmi
Scholle IPN Canada
Shur-Gain (Nutreco)
Sogenix Groupe Conseil
T.O.C. Alimentaire
Temporis
Tetra Pak Canada
Transport Petit 1997 inc.
Tuchenhagen Canada inc.

● Nouveau membre

La permanence du CILQ

Charles Langlois
Président-directeur général

Dossiers principaux

- Planification stratégique CILQ
- Négociation de la CMML
- Dossiers nationaux
- Porte-parole du CILQ
- Relation gouvernementale
- Relation avec les partenaires d'affaires
- Gestion du CILQ et des ressources humaines
- Novalait
- FDTA
- Formation de la main-d'œuvre
- CNESST

Mélanie Mercier
Adjointe à la comptabilité et à l'administration

Dossiers principaux

- Comptabilité et tenue de livres du CILQ
- Support à la comptabilité pour le CEFQ
- Tenue de livres pour le CEFQ
- Soutien aux inscriptions des événements du CILQ et de CEFQ
- Gestion des contrats de location et d'assurances

vième Lesage
Adjointe aux événements

Dossiers principaux

- Organisation des événements
- Site web
- Concours Sélection Caseus
- Route des fromages
- Comité directeur des membres associés
- Organisation des événements, des formations et soutien technique pour le CEFQ

Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo
Directeur – Affaires économiques

Dossiers principaux

- Suivis de l'application de la CMML
- Responsable des comités sous la CMML (approvisionnement, technique, qualité)
- Approvisionnement du lait
- Qualité du lait
- Programme Don de lait
- Recherche économique
- Responsable du dossier des laiteries
- Dossiers environnementaux

Jean-Marc Neilson
Directeur-adjoint au PDG

Dossiers principaux

- Comités techniques nationaux
- Support à la planification stratégique du CILQ
- Planification stratégique de la filière laitière du Québec
- Dossier de l'allocation tarifaire de produits laitiers
- Plan d'urgence de la filière laitière

La COVID-19

À la suite de l'annonce du confinement au Québec le vendredi 13 mars 2020, la permanence du CILQ a dû revoir ses priorités afin de soutenir ses membres et faire face à la crise sanitaire mondiale.

Du jour au lendemain, les activités de transformation des membres ont changé. Ils ont dû adapter leurs activités dans un temps record afin de faire face aux changements des habitudes d'achat des consommateurs. Ces derniers se sont tournés massivement vers les magasins d'alimentation à cause de l'arrêt de plusieurs secteurs d'activités économiques et d'une forte augmentation du télétravail.

> **Les transformateurs laitiers ont perdu 35 % de leur marché (HRI) du jour au lendemain.**

De plus, les transformateurs ont dû composer avec la perte du marché du HRI (Hôtel, Restaurations, Institutions) qui représente 35 % des ventes et ont dû faire face au ralentissement du marché de la surtransformation. Certains transformateurs dont les activités sont principalement concentrées dans le secteur du HRI et dans les boutiques spécialisées ont été plus durement touchés par la crise.

> **Explosion de plus de 20 % au niveau des coûts d'exploitation pour les transformateurs.**

Le secteur de la transformation laitière a été reconnu comme service essentiel sans pour autant avoir accès aux services de garde et aux tests préventifs. Cependant, les transformateurs ont fait face et ont continué de transformer des produits de qualité tout en respectant les contraintes imposées par la crise sanitaire.

Pour garder les usines en activité, les transformateurs ont vu leurs coûts d'exploitation exploser. Ils ont dû produire avec des effectifs réduits et mettre en place des protocoles afin de protéger les employés et répondre aux normes du gouvernement :

- Modification des aires de repos et de travail;
- Protocole pour la circulation des employés à l'usine (entrée et sortie);
- Mise en place et gestion des mesures sanitaires à l'intérieur de l'usine;
- Modification des quarts de travail, etc.

L'industrie a réagi très rapidement et a mis sur pied une cellule de crise dès le 24 mars. Cette cellule avait pour objectifs de suivre l'évolution de la crise, d'identifier les secteurs à protéger et de transmettre aux autorités gouvernementales fédérales et provinciales les besoins de l'industrie pour faire face à cette crise.

Le CILQ avec Agropur et le PLQ ont assuré la coordination et le leadership de la cellule de crise. Cette cellule a regroupé tous les acteurs de la filière dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC), le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), les transporteurs de lait et les organismes de service tels que : Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ), Novalait, Lactanet et Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). Les membres de ce comité se sont rencontrés une à deux fois par semaine afin de faire un retour sur la situation et de prendre des mesures pour soutenir les différents membres de la filière. Non seulement ce comité a été très important pour le CILQ et pour la filière laitière, mais il a également été très apprécié des autorités gouvernementales. Ce comité peut être remis en place à n'importe quel moment si la situation l'exigeait.

Voici une liste d'actions que le CILQ a mises en place afin de bien soutenir les transformateurs durant cette crise :

✔ **Représenter le CILQ auprès des instances gouvernementales et de la Commission canadienne du lait (CCL) et informer les membres des résultats obtenus :**

- Programme d'entreposage de la CCL;
- Mécanisme pour soutenir les transformateurs dans les dons de lait;
- Reconnaissance comme secteur essentiel;
- Programmes pour soutenir financièrement les transformateurs.

✔ **Assurer un rôle de soutien dans la gestion des enjeux liés à la crise :**

- Gestion des surplus de lait;
- Gestion des surplus de sous-produits;
- Contacts fréquents avec les fournisseurs de produits sanitaires afin de connaître l'état des stocks et les délais d'approvisionnement;
- Contacts fréquents avec les fournisseurs d'intrants autres que le lait afin de faire un état de situation.

✔ **Collecter régulièrement de l'information auprès des membres sur l'état de la situation :**

- Réaliser de nombreux sondages auprès des membres;
- Organiser des téléconférences avec les petits transformateurs.

✔ **Développer, produire et diffuser un bulletin spécial pour communiquer rapidement les décisions gouvernementales.**

La crise pandémique n'a pas été que négative. Elle a incité les 3 partenaires de l'industrie soit Agropur, le CILQ et les Producteurs de lait du Québec (PLQ), à doter l'industrie d'un plan de contingence filière pour gérer d'éventuelles situations de crise dans le secteur. Le CILQ a reçu le mandat de développer un tel plan de contingence. Ce plan de contingence ou plan de mesure d'urgence a pour but de mettre en place une structure décisionnelle et une démarche de gestion de crise. Dans le développement de ce plan, des scénarios de crise sanitaire mondiale, de crise à la ferme, de perte de capacité de transformation et de crise dans le transport du lait ont été pris en compte. Ce plan implique les producteurs, les transporteurs de lait et les transformateurs avec la collaboration et l'implication des différentes instances gouvernementales. Ce document a été approuvé par tous les acteurs de la filière laitière québécoise et pourrait être déployé rapidement lors d'une prochaine crise.

Le CILQ tient à souligner le travail exceptionnel de tous les transformateurs laitiers du Québec par leur engagement et leur sérieux dans la gestion de cette crise sanitaire mondiale. Ceux-ci ont relevé les nombreux défis, et ce, sans manuel d'instructions.

Les activités provinciales

Quoi de neuf dans la Convention de mise en marché du lait (CMML) ?

Nous avions prévu dans notre rapport annuel de 2019 que la mise en application de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) aurait amené les accrédités, soit Agropur, le CILQ et les PLQ, à revoir les règles d'allocation du lait prévues à la CMML en 2020. Le besoin de réévaluer ces règles pour maximiser l'utilisation des solides non gras du lait (SNG) sur le marché domestique et pour mieux répondre aux classes de produits en croissance au Québec demeure. Toutefois, cet exercice aura plutôt lieu au cours de l'année 2021.

En 2020, la priorité pour les accrédités a plutôt été de s'assurer que le système laitier canadien soit conforme aux dispositions prévues dans l'ACÉUM et que les décisions nationales soient intégrées dans la CMML. C'est ainsi que le chapitre 10 de la CMML sur les prix du lait et celui sur la classification du lait (chapitre 11) ont été amendés pour refléter les décisions du Comité canadien de gestion du lait (CCGAL). Depuis le 1er juillet 2020, le lait est payé par les entreprises selon le nouveau modèle prévu à la CMML.

Un autre changement important en 2020 a été d'inclure dans la CMML un protocole sur la maltraitance des animaux. Ce protocole prévoit l'interdiction de mettre en marché le lait d'un producteur pris en défaut. Le protocole définit les modalités de retrait du producteur en défaut ainsi que les modalités de réintégration de celui-ci dans la collecte du lait. Le protocole prévoit l'intervention d'un vétérinaire formé pour élaborer un plan de redressement et pour valider la mise en application de ce plan. Enfin, le protocole s'appuie sur une démarche de communication rapide et efficace entre les intervenants afin d'assurer une intervention rapide auprès du producteur visé. Le protocole vise finalement à rassurer les clients des transformateurs laitiers et les consommateurs que le lait et les produits laitiers québécois qu'ils achètent proviennent de fermes qui ont à cœur de bien traiter leurs animaux.

> **Le protocole vise à rassurer les clients des transformateurs laitiers et les consommateurs que le lait et les produits laitiers québécois qu'ils achètent proviennent de fermes qui ont à cœur de bien traiter leurs animaux.**

De plus, les signataires de la CMML ont dû résoudre un certain nombre de problèmes dans l'application de la CMML à cause de situations non prévues telles que les surplus de lait du printemps résultant des conséquences de la crise pandémique. Certaines modifications temporaires de la CMML ont été apportées pour faciliter le placement du lait et faire face aux hausses de la demande pour certains produits laitiers. Le CILQ tient à souligner l'immense effort collectif de ses membres, d'Agropur et des PLQ pour s'adapter aux variations désordonnées du marché au printemps 2020 et pour minimiser les risques de perte du lait. Malgré ces efforts, une certaine quantité de lait ou de lait écrémé a malgré tout été perdue. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de l'impact de la fermeture du secteur HRI, les volumes perdus ont été minimes et temporaires.

Même si les négociations pour renouveler la CMML 2016-2020 ne démarreront pas avant le printemps 2021, le CILQ a amorcé sa réflexion et ses travaux au cours de l'automne 2020 pour préparer la prochaine ronde de négociation. Un comité du conseil d'administration a été mis sur pied pour réfléchir, d'une part, sur l'adéquation des règles d'approvisionnement avec le nouvel environnement d'affaires créé par la mise en application de l'ACÉUM et, d'autre part, sur l'établissement d'un cadre d'approvisionnement qui assurera le développement du plein potentiel de la filière laitière québécoise. Le comité devrait déposer ses recommandations au début 2021 au conseil d'administration du CILQ.

Le CILQ tient à souligner l'immense effort collectif de ses membres, d'Agropur et des PLQ pour s'adapter aux variations désordonnées du marché au printemps 2020 et pour minimiser les risques de perte du lait.

Comité approvisionnement de la CMML

Conformément à son mandat, le comité d'approvisionnement s'est assuré en 2020 de l'application conforme de la CMML et de résoudre les différents problèmes qui sont survenus en cours d'année dans l'application de celle-ci. Le CILQ participe aux travaux de ce comité. Il y défend les intérêts de ses membres et voit à la juste application de la CMML.

Il a été particulièrement difficile, au cours de l'année 2020, pour le CILQ de suivre avec précision l'application de la CMML, en particulier en ce qui concerne les suivis de l'approvisionnement des usines de ses membres. Les PLQ ont connu des difficultés dans la production des rapports d'approvisionnement des usines et des statistiques requises pour permettre une surveillance adéquate de la CMML. Ces difficultés ont compliqué la tâche du CILQ et ont été une source d'ennuis tout au cours de l'année. Des problèmes internes au niveau du service de la programmation des PLQ seraient à l'origine de ce manquement. Le CILQ a déploré cette situation à maintes reprises et espère que cette lacune sera corrigée en 2021.

Malgré cette difficulté, le CILQ s'est assuré de suivre l'évolution de la production du lait à la ferme et les besoins des transformateurs. Cet exercice est essentiel pour s'assurer que les garanties d'approvisionnement des entreprises seront satisfaites conformément à la CMML. Ce rôle est également primordial pour aider les transformateurs (et les PLQ) à planifier leurs activités de transformation (et de placement du lait). Cette tâche s'est avérée encore plus pertinente et complexe en ces temps de crise où le comportement du marché a été plutôt imprévisible et où l'ensemble de l'industrie cherchait à minimiser les risques de perte du lait sans compromettre l'approvisionnement des marchés. Ce fut un défi de tous les instants, particulièrement entre la fin mars et le début de l'été.

Le CILQ a amené le comité d'approvisionnement à clarifier les règles entourant l'application de la réserve pour nouvelle entreprise afin de s'assurer que l'application de ces dispositions de la CMML soit effectuée dans le respect de la volonté des signataires. Il a également vérifié que le placement du lait au cours de la période des fêtes soit effectué équitablement et conformément aux termes de la CMML. Enfin, le CILQ s'est également assuré que les coupures d'approvisionnement des usines imposées au cours de l'automne dernier ont été adéquatement appliquées. Contrairement aux printemps passés, les besoins des transformateurs québécois au cours de l'automne ont surpassé le volume de lait produit et disponible au Québec. Les PLQ ont été dans l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes des entreprises.

Malgré les perturbations occasionnées par la crise de la COVID-19, le CILQ s'est assuré une fois de plus que le comité d'approvisionnement remplisse son mandat de surveillance et apporte les correctifs nécessaires pour résoudre les problèmes d'application de la CMML, à l'intérieur de son champ d'expertise.

Comité technique

Tout comme pour le comité d'approvisionnement, le CILQ participe aux travaux du comité technique de la CMML. En 2020, le CILQ et le comité technique ont poursuivi les travaux amorcés en 2019 pour adapter le système de déclaration du lait SYSLAIT à la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI). Ces travaux ont dû rapidement être revus à la suite de la mise en application de l'ACÉUM au cours de l'année.

Le CILQ a participé à une quinzaine de rencontres de travail du comité technique au cours de l'année 2020 pour réfléchir, convenir et développer la reprogrammation du SYSLAIT afin de permettre aux entreprises de produire une déclaration d'utilisation du lait conforme au nouveau système de paiement du lait adopté par le CCGAL. Ces travaux du comité technique de la CMML se sont effectués en collaboration avec la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) et la firme de consultants informatiques Alythia embauchée par les signataires de la CMML. Le comité a également supervisé les travaux de la firme de consultants pour s'assurer que ceux-ci soient réalisés dans les délais et les budgets prévus par les signataires.

Au cours de ces rencontres, le comité s'est également penché sur la façon d'améliorer l'efficacité du système de déclaration et de vérification de l'utilisation du lait. Des outils ont été mis en place pour atteindre cet objectif au cours de l'année. Le CILQ et ses partenaires cherchent continuellement à améliorer les méthodes de déclaration et de vérification de l'utilisation du lait pour assurer une équité entre les parties, mais également pour en contrôler les coûts.

Le CILQ a participé à la réflexion et au développement de la reprogrammation du SYSLAIT afin de permettre aux entreprises de produire une déclaration d'utilisation du lait conforme au nouveau système de paiement du lait adopté par le CCGAL.

Le CILQ s'est également impliqué dans les travaux sur la révision du manuel national de vérification de déclaration d'utilisation du lait. Ce manuel définit la méthodologie de vérification qui doit être appliquée par les auditeurs responsables de la vérification des déclarations d'utilisation du lait des usines. Tout comme la plateforme informatique de déclaration d'utilisation du lait (SYSLAIT), ce manuel a dû être mis à niveau par les experts de l'industrie (producteurs et transformateurs) pour l'adapter au nouvel environnement laitier mis en œuvre au Canada pour se conformer à l'ACÉUM.

La mise à niveau du système informatisé de déclaration d'utilisation du lait, SYSLAIT, et la modernisation de la méthodologie de vérification de l'utilisation du lait ont été, en 2020, des tâches critiques nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système de paiement du lait dans le nouvel environnement d'affaire. Le comité technique a relevé ce défi et le CILQ est satisfait des résultats.

Ces travaux ont été incontournables pour se conformer de façon urgente au nouvel environnement laitier et aux décisions nationales. Toutefois, le CILQ est préoccupé par la pérennité du SYSLAIT et sur les investissements à venir qui seront nécessaires pour assurer son bon fonctionnement à moyen terme et long terme. Les membres du CILQ sont aussi très préoccupés par l'application des méthodes de déclaration et de vérification de l'utilisation du lait entre les différentes régions du pays. La façon de traiter les transformateurs provenant de régions différentes soulève des inquiétudes. Face à ce questionnement, le CILQ souhaiterait entamer en 2021, avec ses collègues de l'Ontario Dairy Council (ODC), du Western Dairy Council (WDC) et des différentes associations de producteurs de lait au Canada, une réflexion sur la pertinence de se doter d'un système numérique national de déclaration de l'utilisation du lait. Le CILQ voudrait ainsi s'assurer que le système soit équitable pour tous les membres de l'industrie et réduire globalement les coûts du système pour ses membres et ses partenaires.

Comité qualité

Même si la crise pandémique a ralenti les travaux du comité qualité en 2020, celui-ci s'est néanmoins penché sur plusieurs sujets d'intérêt pour les membres du CILQ dont :

- L'utilisation d'antibiotiques à la ferme;
- La mise à jour du protocole sur le dépistage d'antibiotiques dans le lait de la CMML;
- La problématique des bactéries thermoduryques dans le lait;
- La présence de sang dans le lait;
- La présence de la bactérie *Salmonella Dublin*.

Comme chaque année, le comité a poursuivi son suivi auprès du MAPAQ concernant l'utilisation d'antibiotiques par les producteurs. Cet échange d'informations entre le MAPAQ et les membres du comité qualité de la CMML a pour objectif de détecter l'utilisation frauduleuse d'antibiotiques non permis pour traiter les vaches laitières au Québec, d'identifier l'utilisation de nouvelles familles d'antibiotiques par les producteurs de lait et de vérifier si les équipements de dépistage utilisés en usine sont suffisamment performants pour détecter les différentes familles d'antibiotiques utilisées par les producteurs. Selon le rapport du MAPAQ, le suivi de l'utilisation et le dépistage sont dans l'ensemble performants et aucun problème particulier n'a été relevé en 2020.

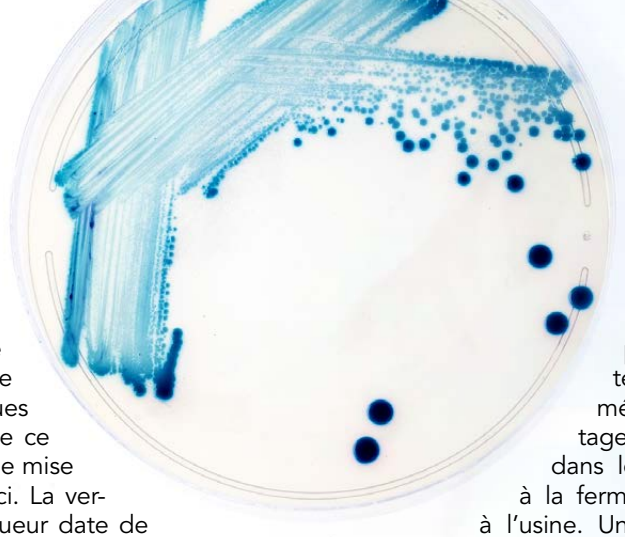

Le comité a amorcé des travaux pour réviser le protocole d'entente sur le dépistage des antibiotiques de la CMML. L'objectif de ce mandat est d'effectuer une mise à jour continue de celui-ci. La version du protocole en vigueur date de plus de 20 ans. Un groupe de travail composé de producteurs, de transformateurs et du MAPAQ a été mis en place pour moderniser ce protocole. Un rapport sera déposé en juillet 2021 au comité.

Lors de l'événement « Comment prendre avantage de la microbiologie du lait ? » organisé conjointement par le CILQ, le CEFQ, Novalait et Stela en marge du congrès du CILQ de l'automne 2019, il a été reconfirmé que la présence de bactéries thermoduryques dans le lait posait des problèmes aux transformateurs de fromages, particulièrement pour ceux qui font des fromages de garde. Il avait également été recommandé que des solutions soient élaborées pour mieux contrôler la présence de ces bactéries dans le lait livré aux usines. Le comité s'est penché sur cette question cette année et a déterminé que le développement d'un test de dépistage rapide de la présence de cette bactérie était la meilleure solution. Le comité compte collaborer avec Lactanet dans la réalisation de ce mandat. L'expertise de l'Université Laval et de Novalait pourrait être également sollicitée en 2021.

Le comité a également poursuivi ses travaux pour tenter de développer une méthode rapide de dépistage de la présence de sang dans le lait lors de la collecte à la ferme ou lors de la livraison à l'usine. Un projet de méthode de dépistage avec des bandelettes développé par Lactanet semble prometteur. D'autres tests doivent être menés pour déterminer l'efficacité de cette méthode. Entre-temps, le MAPAQ a entrepris de consulter d'autres laboratoires au Canada, comme celui de l'Université Guelph, pour valider la méthode de dépistage proposée par Lactanet. Un retour est attendu du MAPAQ sous peu. Le comité poursuivra ses travaux à ce sujet en 2021.

Le comité qualité de la CMML s'est également intéressé à la présence de la bactérie *Salmonella Dublin* dans le lait et ses risques pour la santé publique et l'innocuité des produits laitiers. Les discussions du comité avec les experts du MAPAQ ont permis de confirmer que la pasteurisation du lait était une mesure efficace et sécuritaire pour minimiser les risques d'infection chez l'humain et détruire la bactérie.

Le CILQ a participé activement aux travaux du comité et est satisfait des avancées qui ont été réalisées.

La pasteurisation du lait est une mesure efficace et sécuritaire pour minimiser les risques d'infection chez l'humain et détruire la bactérie *Salmonella Dublin* dans le lait.

Comité gestion des échantillons de lait pour fins de paiement

Le CILQ a maintenu son rôle de surveillance et de gestionnaire du service d'analyse des échantillons de lait pour fins de paiement assuré par Lactanet. Les coûts du service d'analyse seront plus élevés en 2021 en raison d'une augmentation du coût des bouteilles ainsi que d'une baisse anticipée de la production comparativement aux dernières années. Le taux à l'hectolitre pour l'année 2021 sera fixé à 0,061$.

Le taux à l'hectolitre pour l'année 2021 sera fixé à 0,061$.

Programme Don de lait

Depuis 2003, les entreprises laitières québécoises participent au programme Don de lait de la CMML. Ce programme veut assurer une régularité des dons de produits laitiers tout au cours de l'année et une répartition équitable entre les différentes régions de la province. Le lait donné par les producteurs est livré gratuitement aux usines participantes qui le transforment aussi gratuitement pour le remettre aux Banques alimentaires du Québec, par le biais d'un point de chute régional. Depuis le début de ce programme, plus de 10 millions de litres de lait ont été transformés et donnés, dont la moitié, par les entreprises membres du CILQ sur une base régulière. Précisons que ce programme s'ajoute aux autres dons réalisés sur une base individuelle par les entreprises.

Le CILQ poursuit son rôle de coordonnateur du programme régulier Don de lait de la CMML. Environ 10 entreprises ont participé au programme en 2020 et se sont partagées un volume de 257 333 litres qui ont été transformés en produits laitiers sous diverses formes. Ces produits laitiers ont été remis aux Banques alimentaires.

Le CILQ remercie également chaleureusement tous les membres ayant contribué aux Dons spéciaux-COVID-19 en 2020.

Les 10 entreprises ayant participé au programme régulier Don de lait de la CMML en 2020 sont les suivantes :

- La Pinte
- Fromagerie Gilbert
- Fromagerie Boivin
- Fromagerie Le P'tit Train du Nord
- Laiterie de Coaticook
- Fromagerie Bergeron
- Fromagerie Perron
- Fromagerie P'tit plaisir
- Lactalis Canada
- Saputo Produits Laitiers Canada

Nous tenons à souligner leur engagement et à les remercier! Un grand merci également aux PLQ et à l'Association des transporteurs de lait du Québec (ATLQ) qui ont permis à nos membres d'offrir ces produits laitiers gratuitement.

Lait biologique

Le CILQ a poursuivi son implication au sein du comité directeur, responsable de la mise en œuvre et du suivi du Plan de développement du secteur des produits laitiers biologiques au Québec (PSFL-BQ). La mise en œuvre de ce plan est sur la bonne voie et respecte les échéanciers prévus.

En 2020, le comité directeur a concentré ses efforts sur la mise en application du plan de développement des marchés des produits laitiers biologiques, c'est-à-dire la phase 3. Ce plan veut permettre aux membres du comité d'avoir une lecture commune de l'évolution des marchés et de leur potentiel. Il vise également à identifier les actions prioritaires pour soutenir la croissance du secteur. En 2020, le comité directeur a identifié les actions suivantes : le positionnement des produits laitiers biologiques dans les épiceries, l'innovation et le développement des marchés hors Québec et dans le secteur HRI. Le comité poursuivra ses travaux en 2021 sur la mise en œuvre de ce plan d'action.

En 2020, le comité directeur a identifié les actions suivantes : le positionnement des produits laitiers biologiques dans les épiceries, l'innovation et le développement des marchés hors Québec et dans le secteur HRI.

Comité des laiteries et Règlement sur les prix du lait de consommation

Le comité des laiteries s'occupe des questions qui concernent le secteur du lait de consommation et soumet au CILQ ses recommandations. Le dossier d'élargissement de la consigne et celui du Règlement sur les prix du lait de consommation ont été les deux dossiers principaux du comité des laiteries en 2020.

En ce qui concerne le Règlement sur les prix du lait de consommation, le comité a traité deux dossiers soit : l'ajustement de la grille des prix au détail du lait de consommation et une demande pour inclure le lait en vrac dans le règlement. Lors d'une audience, le CILQ a déposé une demande à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour ajuster la grille des prix au détail du lait de consommation. Cette demande tenait compte de la hausse du coût du lait annoncée par la CCL et de l'augmentation des coûts de production des laiteries. La RMAAQ a accepté la demande des laiteries concernant l'indexation de la grille de prix au 1er février 2021.

Concernant la possibilité d'inclure le lait en vrac dans le Règlement, la RMAAQ a décidé de reporter l'examen de cette question en attendant d'avoir des informations supplémentaires sur les coûts de mise en marché du lait en vrac au Québec. Le CILQ se penchera sur ce dossier et fera une enquête auprès de ses membres pour fournir à la RMAAQ les informations requises au courant de l'année 2021.

Ces différents dossiers ont été menés avec succès en collaboration avec Agropur.

Modernisation de la collecte sélective

Le 11 février 2020, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), monsieur Benoit Charette, a annoncé le lancement d'un projet pour moderniser la collecte sélective. Le ministre souhaite ainsi hausser le taux de recyclage, améliorer la qualité des matières résiduelles tout en permettant de trouver des débouchés locaux aux matières visées. Le ministre veut également réduire la vulnérabilité de l'industrie face aux fluctuations des prix et des marchés.

Le nouveau cadre réglementaire proposera le principe de « responsabilité élargie des producteurs ». Ainsi, par ce principe, les entreprises seront responsables des contenants, des emballages, des imprimés et des journaux qu'elles mettront en marché du début à la fin de leur cycle de vie. Ainsi, les entreprises visées prendront en charge la récupération, le tri, le conditionnement et le recyclage de ces matières.

Ce projet sera encadré par une loi-cadre et une réglementation. Le nouveau cadre réglementaire fixera des objectifs de récupération et des pénalités si les résultats escomptés ne sont pas atteints.

Pour mettre en application ce projet, le ministre a déposé un ambitieux plan de travail et fait appel aux associations d'entreprises, aux municipalités, aux centres de tri et de conditionnement, aux groupes environnementaux et à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour discuter des modalités de mise en œuvre de cette modernisation. Le CILQ fait partie des associations d'entreprises qui participent à ces travaux.

RECYC-QUÉBEC coordonne l'ensemble du projet et pilote les deux premiers groupes de travail (centres de tri et contrats municipaux). C'est ÉEQ qui dirige celui sur l'adéquation entre la mise en marché et le tri/débouchés alors que le MELCC est responsable de celui sur les changements légaux et réglementaires. Le MELCC vise l'adoption d'un cadre réglementaire à la fin de 2021 et une mise en œuvre complète du nouveau modèle de gestion de la collecte sélective pour la fin de 2024. Une période de transition de trois ans est donc prévue afin de permettre un déploiement graduel du nouveau modèle.

Étant donné que ces changements impliquent une nouvelle responsabilité pour les entreprises qui mettent en marché des emballages, le conseil d'administration du CILQ a jugé important que l'association s'implique dans ces travaux. Les objectifs du CILQ sont de s'assurer que :

- le système est le plus efficient possible,
- les obligations et pénalités seront réalistes,
- ce nouveau cadre n'engendra pas de coûts supplémentaires pour les membres du CILQ.

Le CILQ collabore également étroitement avec ÉEQ dans ce dossier. En raison de sa grande expertise, ÉEQ joue un rôle de leader important dans la définition des orientations et des positions des entreprises visées par ce projet. Le CILQ a été invité à siéger aux comités de ÉEQ et contribue ainsi à la définition des orientations et des positions qui seront adoptées par ÉEQ sur la modernisation de la collecte sélective. L'échéancier imposé par le MELCC dans ce dossier est extrêmement serré et difficile à soutenir. Malgré tout, le CILQ compte poursuivre son implication en 2021 et tiendra régulièrement ses membres au courant de l'évolution de celui-ci.

Élargissement de la consigne

Le 30 janvier 2020, le premier ministre François Legault et son ministre de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette, annonçaient un projet de modernisation et d'élargissement de la consigne. Le gouvernement du Québec voulait ainsi élargir la consigne à tous les contenants de boisson prête à boire de 100 millilitres à 2 litres, qu'ils soient en plastique, en verre ou en métal. Les contenants de type carton multicouche sont également visés, mais dans un deuxième temps. Le système de consigne ne viserait plus le contenu, mais serait dorénavant fondé sur le type de contenants.

Ce projet sera mis en vigueur par voie législative. Le cadre réglementaire prévoira des objectifs de récupération et de recyclage des contenants (75 % des contenants de boissons mis en marché en 2025 et 90 % en 2030) et des pénalités si les résultats ne sont pas atteints.

Le gouvernement espère ainsi augmenter le taux de récupération de ces contenants qui se retrouvent trop souvent dans la nature ou au dépotoir et améliorer la qualité des matières récupérées grâce à cette forme de tri à la source.

Tout comme pour la modernisation de la collecte sélective, le nouveau cadre réglementaire s'appuiera sur le principe « de la responsabilité élargie des producteurs » (REP) ce qui signifie que les entreprises seront responsables du système de consignation et devront le financer pleinement. Le gouvernement a donc demandé à l'industrie des boissons de s'organiser pour développer le futur modèle de consigne qui devra être mis en application dès l'automne 2022.

Le cadre réglementaire prévoira des objectifs de récupération et de recyclage des contenants (75 % des contenants de boissons mis en marché en 2025 et 90 % en 2030) et des pénalités si les résultats ne sont pas atteints.

Cet autre mandat du MELCC signifie que l'industrie et ses partenaires devront :

- Développer le modèle d'affaires du futur système de consigne;
- Développer le modèle logistique et opérationnel de récupération des contenants;
- Développer les réseaux de points de retour sur l'ensemble du territoire de la province (détaillants/centres de dépôt/écocentres/options mixtes/autres);
- Prévoir la mise en œuvre de mesures d'automatisation des points de retour sur le territoire;
- Prévoir des projets pilotes pour valider les options de modèle retenu;
- Assurer le financement de toutes les étapes du projet;
- Créer un « organisme de gestion désigné (OGD) » qui aura la responsabilité de gérer le système et en assurer son financement;
- Convenir de la gouvernance de cet OGD.

Ce projet d'élargissement de la consigne s'appuiera sur un cadre réglementaire qui devrait être adopté d'ici la fin 2021.

Le CILQ est impliqué très activement dans ce projet réglementaire puisqu'il vise les laiteries du Québec et les fabricants de yogourt (yogourt à boire). Le Comité des laiteries du CILQ pilote ce dossier et élabore les orientations dans ce dossier.

Le CILQ est préoccupé par ce projet puisqu'il risque d'avoir des impacts financiers significatifs sur ses membres et d'affecter négativement la performance de récupération des contenants de produits laitiers au Québec. Le CILQ croit que les contenants de produits laitiers devraient être exclus de la consigne. Ces contenants sont déjà récupérés par la collecte sélective et le taux de récupération actuelle des contenants de produits laitiers est supérieur aux objectifs fixés par le gouvernement. De plus, le nouveau modèle impliquera un changement pour le consommateur. Ce changement risque d'augmenter les coûts du système pour le secteur laitier et de réduire son efficacité puisque les contenants se retrouveront dans les 2 systèmes de récupération (collecte sélective et consigne). Enfin, le concept d'internalisation des coûts du système par les entreprises s'applique difficilement pour le lait de consommation puisque le prix de détail du lait est encadré par une réglementation.

Le CILQ est préoccupé par le projet d'élargissement de la consigne puisqu'il risque d'avoir des impacts financiers significatifs sur ses membres et d'affecter négativement la performance de récupération des contenants de produits laitiers au Québec.

Le CILQ approuve les objectifs d'augmentation des taux de récupération et l'écoconception des contenants poursuivis par le ministre, mais, selon lui, l'inclusion des contenants de produits laitiers ne permettra pas d'atteindre ces objectifs. Au contraire, cela risque de nuire économiquement au secteur, d'avoir un impact négatif sur la consommation de lait et de réduire la récupération des contenants mis en marché. Le CILQ poursuivra son engagement dans ce dossier au cours de 2021.

L'industrie des boissons a créé un Consortium d'associations pour travailler sur ce dossier avec le MELCC et RECYC-QUÉBEC qui regroupe les associations suivantes :

- Association des Brasseurs du Québec (ABQ)
- Association canadienne des boissons (ACB)
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)
- Société des alcools du Québec (SAQ)
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ)
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)
- Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ)
- Association Restauration Québec (ARQ)
- Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV)

Les activités nationales

Le nouvel environnement

L'adaptation du système laitier canadien en lien avec le nouvel accord de l'ACÉUM (Accord Canada-États-Unis-Mexique) a continué de mobiliser beaucoup le temps de la permanence du CILQ en 2020. Plusieurs exercices de consultation et d'analyse ont été réalisés pour soutenir les interventions du CILQ dans cet important dossier.

Au début de 2020, à la suite de longues négociations entre les producteurs et les transformateurs, une entente a finalement été conclue sur l'élimination de la classe 7 pour se conformer à l'ACÉUM. Le CILQ a été directement impliqué dans ces négociations. Il a contribué au développement et à l'analyse de différentes pistes de solution envisagées tout au long de ce processus. Son implication était motivée par la volonté d'assurer le bon fonctionnement du système laitier canadien, par la recherche d'une équité et par le désir de conclure une entente équilibrée entre les producteurs et les transformateurs.

La ratification de l'ACÉUM par les États-Unis en avril 2020 a sonné la fin du processus de ratification par les pays membres et a confirmé la date de mise en application de celui-ci le 1er juillet 2020. Cette décision américaine a intensifié les travaux et les rencontres se sont multipliées dans les mois qui ont précédé la date d'entrée en vigueur afin de s'assurer que le système laitier canadien soit conforme aux nouvelles exigences de l'accord commercial et que les mesures adéquates soient approuvées et implantées à temps.

La mise en œuvre du nouvel environnement, qui s'appuie sur les résultats de la négociation entre les producteurs et les transformateurs, a demandé l'adaptation de plusieurs mécanismes déjà en place. Chacun de ces mécanismes a été revu et adapté.

Voici une liste des éléments qui ont dû être ajustés en 2020 :

- Système harmonisé de la classification du lait,
- Adaptation du système de paiement du lait,
- Système de suivi des transactions laitières pour les fins de paiement du lait,
- Manuel d'audit (méthodologie de vérification de l'utilisation du lait),
- Programmes de la CCL.

Durant cet exercice d'adaptation, le CILQ a tenu des séances de réflexion avec son conseil d'administration pour définir la position de l'organisme dans ces négociations nationales. Il a également tenu des séances d'information auprès de ses membres afin d'expliquer les raisons de ces modifications et les impacts sur leurs opérations. Enfin, cet exercice de négociation a demandé une coordination entre les associations de transformateurs laitiers au Canada pour échanger leurs points de vue respectifs et convenir d'actions sur les sujets d'intérêts communs.

À la suite des nombreuses discussions et rencontres, toutes les adaptations nécessaires ont été réalisées à temps, à l'exception de celle concernant le système de suivi des transactions laitières pour les fins de paiement du lait. Le nouvel environnement imposé par l'ACÉUM demande un suivi plus pointu de l'utilisation du lait et de ses composants pour les fins de paiement du lait aux producteurs. Plusieurs éléments ne sont pas encore réglés entre les producteurs et les transformateurs afin d'assurer une application uniforme du futur système à travers le pays et de garantir une pleine équité entre les transformateurs.

Le conseil a travaillé tout au long de l'année pour trouver des solutions acceptables par les producteurs, les transformateurs et la CCL sur cet enjeu. Malgré ses efforts, le CILQ n'a pas encore réussi à trouver une solution qui fasse consensus. Toutefois, il juge que le dossier est sur la bonne voie et espère qu'une solution définitive sera adoptée vers la fin du 1er trimestre de 2021.

Tout au cours de l'année, les producteurs, les transformateurs et la CCL ont investi beaucoup d'efforts pour adapter le système laitier canadien aux exigences imposées par l'ACÉUM. De leur côté, les Américains suivent de très près la mise en place de nos nouvelles politiques et pourraient, s'ils jugent nos adaptations non conformes, lancer une procédure de contestation. La prochaine année sera cruciale à cet égard.

Tout au cours de l'année, les producteurs, les transformateurs et la CCL ont investi beaucoup d'efforts pour adapter le système laitier canadien aux exigences imposées par l'ACÉUM.

Malgré les divergences d'opinions entre les transformateurs, ces derniers demeurent unis et unanimes sur la nécessité d'allouer la vaste majorité des CT de produits laitiers aux transformateurs laitiers afin d'assurer leur survie à moyen et long terme.

Les contingents tarifaires

Au début de 2020, AMC (Affaires mondiales Canada) a lancé sa 2e consultation (phase II) sur l'allocation des contingents tarifaires (CT). Cette consultation visait, cette fois, l'ensemble des CT émis sous les accords de l'OMC, de l'AECG, du PTPGP et de l'ACÉUM. Cet exercice se voulait un examen complet de l'allocation et de l'administration de ces CT. Le CILQ a participé à la consultation d'AMC. Il a profité de l'occasion pour réaffirmer les positions exprimées en 2019, en particulier, sur l'importance que la majorité des contingents soit octroyée aux transformateurs laitiers.

La consultation d'AMC portait principalement sur 2 points, soit l'allocation et l'administration des contingents tarifaires. AMC voulait ainsi valider et obtenir le point de vue du milieu sur une série de propositions concernant le partage des CT et les modalités de gestion de CT telles que les transferts de CT, la gestion des situations de sous-utilisation des CT ou encore, les critères d'émission des CT.

Le conseil d'administration du CILQ s'est entendu sur les recommandations à soumettre à AMC concernant les modalités administratives du système d'allocation des CT de produits laitiers. Toutefois, sur la façon d'allouer les CT de produits laitiers entre les transformateurs laitiers, le CILQ n'a pas été en mesure d'adopter une vision commune. Sur ce point, le conseil d'administration a convenu de soumettre à AMC la position de la majorité. Le CILQ a déposé ses recommandations à AMC au début du mois de mai sous forme d'un mémoire.

Malgré les divergences d'opinions entre les transformateurs, ces derniers demeurent unis et unanimes sur la nécessité d'allouer la vaste majorité des CT de produits laitiers aux transformateurs laitiers afin d'assurer leur survie à moyen et long terme.

Il était attendu que AMC rendrait sa décision sur l'allocation des CT et ses modalités administratives en septembre 2020. Toutefois, la crise de la COVID-19 a forcé AMC à interrompre en mai dernier son exercice de consultation. Celui-ci doit reprendre au début de 2021. Une décision finale d'AMC est attendue au début de l'automne 2021.

Pour ceux que cela intéresse, le mémoire du CILQ déposé à AMC est disponible sur la page web du cilq.ca pour consultation.

Les planifications stratégiques du CILQ et de la filière laitière québécoise

Le plan stratégique du CILQ

Le CILQ a amorcé en 2020 la mise en œuvre de son plan stratégique adopté à l'automne 2019. La mise en place des différentes actions prévues au plan s'étendra sur une période de 4 ans. Pour la 1re année, le CILQ s'est concentré sur 3 points :

1. S'assurer d'avoir un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses membres et dont les pratiques sont à jour concernant la gouvernance.
2. Doter le CILQ d'un plan de communication afin de se rapprocher, entre autres, de ses membres et d'améliorer l'efficacité de ses actions.
3. Peaufiner ses stratégies de lobbying et de représentation.

Pour atteindre ces objectifs, le conseil a d'abord fait une revue de la composition de son conseil d'administration pour s'assurer qu'il reflétait la diversité de ses membres, au niveau de la taille des entreprises, du type d'entreprises et des produits fabriqués. Dans cette optique, lors de l'AGA de 2020, les règlements de l'association ont été modifiés pour permettre aux coopératives membres du CILQ d'être représentées sur le conseil d'administration. Par ailleurs, le CILQ avait prévu une formation sur la gouvernance d'associations pour ses administrateurs. Cette formation a toutefois dû être remise à 2021 si la situation sanitaire le permet. Assurer la diversité de la composition du CA et la formation de ses administrateurs sont essentielles pour garantir une solide crédibilité au CILQ.

Concernant l'aspect communication, le conseil d'administration s'est associé à la firme Morin pour doter le CILQ d'un plan de communication. La mise en application de ce plan commencera en 2021 et prévoit des actions à court, moyen et long terme afin d'accompagner la mise en œuvre du plan stratégique du CILQ jusqu'en 2024. Nous espérons que les membres pourront voir les effets de ce plan rapidement.

Quant à l'aspect lobbying, le plan stratégique du CILQ vise à améliorer l'expertise du CILQ à ce niveau afin de lui permettre d'être encore plus performant dans l'atteinte des résultats convoités. Le CILQ a devancé ses actions à ce chapitre en 2020. Il s'est engagé plus rapidement dans le développement de cette expertise en ayant recours à des ressources externes pour établir ses stratégies de lobbying et pour guider ses actions dans certains dossiers jugés cruciaux. Les résultats obtenus ont été probants jusqu'à maintenant. Le CILQ veut continuer de peaufiner cette expertise en 2021 conformément aux objectifs du plan stratégique du CILQ.

Les administrateurs du CILQ désirent une organisation compétente, performante, qui exercera un leadership certain. Ils comptent sur le plan stratégique de l'association pour atteindre ces objectifs.

Cible 1 : Conseil d'administration

Le CILQ s'appuie sur un CA représentatif et formé et bénéficie d'une forte adhésion des fabricants de produits laitiers québécois à sa vision et à sa mission.

Cible 2 : Leadership

Le niveau de leadership du CILQ, sa visibilité et sa capacité de lobbying définiront l'ampleur de sa notoriété et de son rayonnement.

Cible 3 : Représentation

Le CILQ offre un service de représentation qui répond aux besoins de ses membres et possède l'expertise et les ressources nécessaires pour livrer son offre de services.

Le plan stratégique de la filière laitière du Québec

En 2019, la filière laitière du Québec s'est dotée d'un ambitieux plan stratégique pour soutenir sa croissance et ses investissements d'ici 2024. Ce plan s'appuie sur 5 grands objectifs et une série d'actions à mettre en place pour les atteindre. Vous trouverez ci-dessous l'essentiel de ce plan.

L'énoncé de la stratégie

La stratégie quinquennale de l'industrie laitière québécoise vise à assurer une croissance des ventes et des investissements supérieurs à la moyenne canadienne dans l'industrie, tout en garantissant un environnement profitable, aussi bien pour les producteurs que pour les transformateurs qui composent l'industrie québécoise de demain. Ce plan s'appuie une politique agricole soutenue par les attributs positifs de la gestion de l'offre.

La vision

La filière laitière québécoise innove et excelle pour répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui et de demain. Elle offre des produits laitiers de qualité, nutritifs et écoresponsables en assurant des retombées positives et durables tant pour le secteur laitier que pour la société.

La mission

La filière laitière coordonne les actions au sein d'une chaîne de valeur dynamique orientée vers les besoins des consommateurs avec l'appui des distributeurs et des détaillants. La filière contribue à l'économie de toutes les régions du Québec. Elle collabore avec les gouvernements, les acteurs de la recherche et ceux du transfert de connaissances.

1 Coordination de la filière	Gouvernance de la filière et cohésion de la mise en œuvre de la stratégie Accompagnement de la filière dans la mise en œuvre de son plan Évaluation de la performance de la stratégie déployée
2 Image du lait et des produits laitiers	Communication auprès des consommateurs, des professionnels de la santé et du milieu institutionnel (secteurs de l'éducation et de la santé et services sociaux) Mise en valeur des façons de produire le lait et de transformer les produits laitiers Valorisation du lait et des produits laitiers
3 Développement des marchés et croissance des ventes	Croissance rentable des ventes des produits laitiers québécois Environnement favorable à l'investissement au Québec Réciprocité des normes et accroissement de l'accès aux marchés Relations avec nos clients
4 Soutien au développement du secteur	Appui des gouvernements au développement des marchés et du secteur Appui de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances Formation et accès à la main-d'œuvre qualifiée en quantité Soutien à la politique agricole Plan de mesures d'urgence
5 Efficacité de la production et de la transformation	Efficacité de la production à la ferme Efficacité dans la transformation laitière

Réalisations 2020

La mise en œuvre de ce plan a débuté en 2020 tout de suite après que les partenaires ont eu convenu, à la fin 2019, de la structure de gouvernance de ce grand projet. Cette structure est composée d'un comité de gouvernance et d'une série de sous-comités qui ont chacun un mandat spécifique. Vous trouverez dans la figure la structure de gouvernance du plan stratégique de la filière laitière ainsi que les différents partenaires impliqués dans ce projet.

Le CILQ assure la coordination et la gestion des travaux de ce plan. En 2020, il a organisé la mise en œuvre du plan, supervisé la mise sur pied des différents comités, élaboré les différents mandats des sous-comités de travail et veillé à recruter les experts du milieu qui siègeront sur les sous-comités. Il a, par la suite, planifié, organisé et soutenu les travaux des différents comités tout au long de l'année.

Le CILQ a également géré le financement du projet et prêté une partie de ses ressources pour le mener à bien.

Le CILQ tient à remercier les partenaires de ce projet pour leur implication et les différents experts engagés dans les travaux des comités. Cette implication est essentielle à la réussite de ce projet.

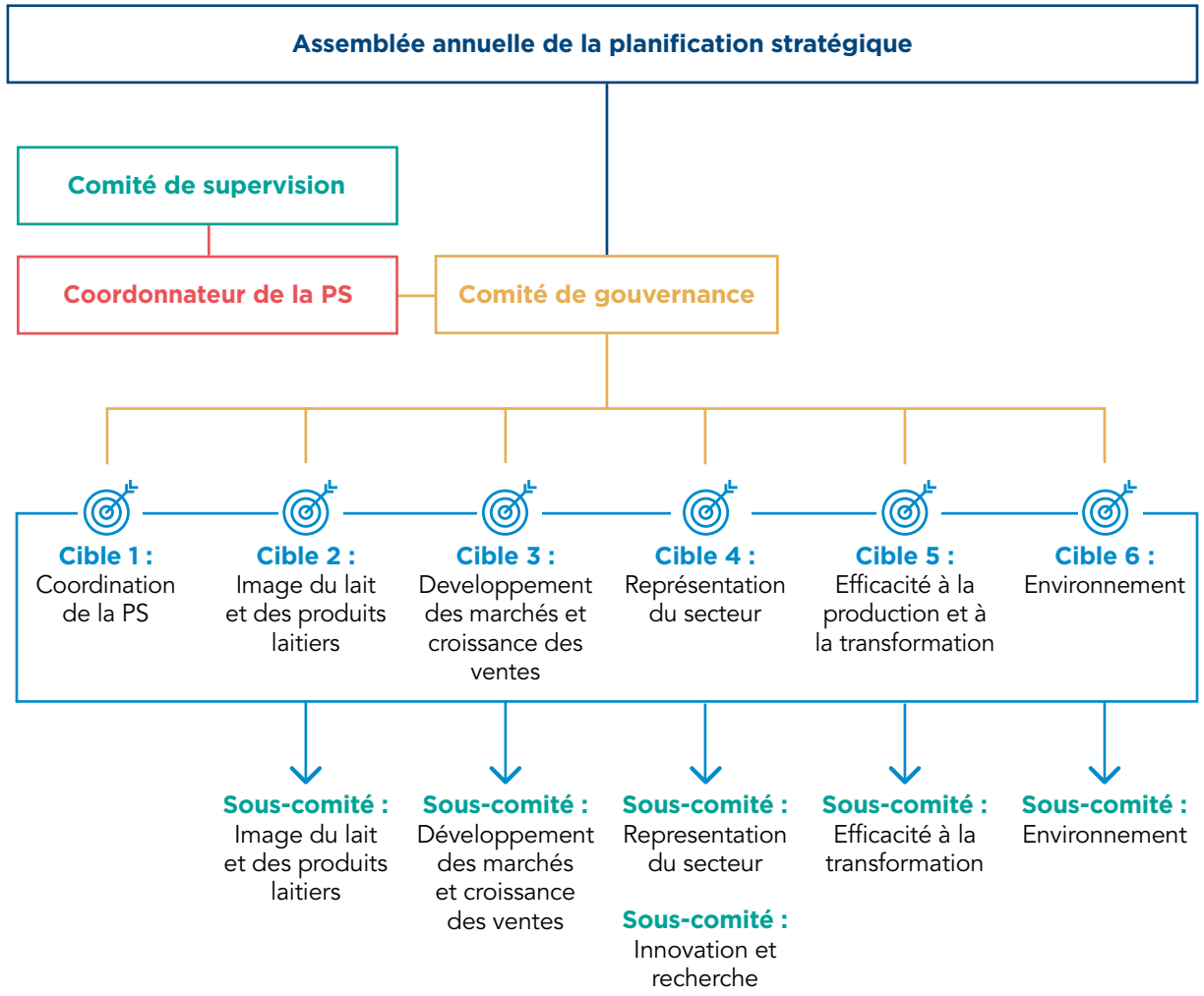

Les activités du CILQ

Route des fromages

La permanence du CILQ a travaillé à l'élaboration d'une application mobile pour la nouvelle version améliorée de la Route des fromages. On se rappelle que la Route des fromages était à l'origine une carte en version papier pour faire la promotion des fromageries du Québec.

La mise à jour du projet avait débuté en 2019 et, malgré quelques embûches dues à la COVID-19, s'est finalisée au printemps 2020. Le lancement a eu lieu sur le terrain extérieur de la fromagerie l'Ancêtre, et ce, en présence du ministre André Lamontagne et de journalistes. À la suite de ce lancement, plus de 50 articles dans des journaux locaux, des blogues et des grands médias ont été publiés. À cela, s'est ajoutée une campagne de promotion afin de faire connaître l'application à travers le Québec. Deux vidéos promotionnelles ont été réalisées sous la thématique : Découvrez, rencontrez et explorez mettant en vedette des fromageries. L'idée était de présenter quelques utilisations possibles de l'application dans

le quotidien des consommateurs. L'application s'est rapidement révélée un outil indispensable pour les amateurs de fromages et de plaisirs gourmands !

La Route des fromages rassemble un bon nombre d'éléments permettant aux fromageries de rayonner. Grâce à une carte interactive qui permet de voir toutes les fromageries participantes sur l'ensemble du territoire québécois et de les géolocaliser, les utilisateurs peuvent trouver en un coup d'œil les fromageries à proximité et avoir toutes les informations pertinentes sur celles-ci. L'application offre également la possibilité de suivre des routes par région ou des routes thématiques. Au cours de l'été 2020, les utilisateurs ont eu recours à ces options pour partir à la découverte de nouveaux produits, de régions et de fromagers et ils ont bien apprécié. De plus, pour les guider dans leur découverte, il y a une section offrant de nombreux produits et des outils de recherche personnalisée. Un bon nombre de fromageries participantes ont mentionné avoir reçu des visiteurs grâce à l'application de la Route des fromages cet été. Il est également possible par l'intermédiaire de l'application de consulter le site internet des fromageries et leur boutique en ligne.

La Route des fromages bénéficie de généreux commanditaires. Elle a également la chance d'avoir 2 ententes de partenariat. Une entente a été signée avec Metro mon épicier. L'ensemble de la campagne sera déployé au printemps 2021, mais déjà les épiceries Metro ont été ajoutées sur la carte générale afin que les utilisateurs puissent visualiser les fromages disponibles dans leurs commerces. Une entente a également été conclue avec l'UPA lors du lancement de leur application. Une mention sera maintenant visible dans l'application de l'UPA. Ces ententes ont été conclues pour offrir une plus grande visibilité à l'application et par le fait même aux fromageries participantes.

L'application sera en constante évolution afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur et de bonifier la visibilité des fromageries participantes.

Restez à l'affût pour prendre connaissance des prochaines campagnes et suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Quelques chiffres

77 fromageries participantes

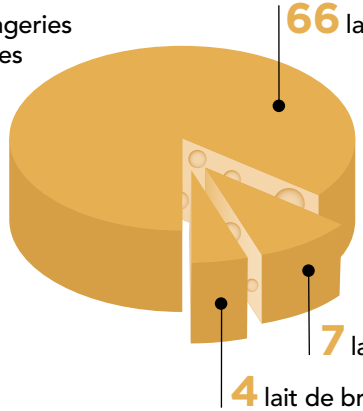

Près de **20 000** téléchargements de l'application

Vidéos promotionnelles : plus de **10 000** vues par vidéo

Plus d'une **centaine** de publications Facebook et Instagram

Merci aux commanditaires et un merci particulier au ministre André Lamontagne et à son ministère pour l'aide financière apportée.

Les événements

Le calendrier du CILQ a été chamboulé avec la pandémie. Comme le 1er confinement a été annoncé peu de temps avant la tenue de l'AGA (Assemblée générale annuelle) du CILQ, celui-ci a dû proposer une version virtuelle de cette rencontre.

Pour cette version, le CILQ a modifié son ordre du jour et s'est plutôt concentré sur ses obligations réglementaires telles que l'élection des administrateurs et la proposition de modification des règlements internes pour élargir la composition du conseil d'administration. Pour ce faire, le CILQ a mis en place un système de votation en ligne pour adopter les recommandations soumises aux membres sur ces deux éléments. Il a également dû adapter rapidement la documentation soumise aux membres. Quant au rapport annuel, il a été expédié aux membres et publié sur le site web du CILQ. Le reste de la programmation de l'assemblée a été reporté en avril 2021.

La première édition de notre nouvel événement estival devait avoir lieu en 2020. Nous avions décidé de donner un vent de fraîcheur à notre tournoi de golf en le transformant en un événement extérieur ludique et propice aux échanges. Cette activité sera reprise aussitôt que la situation le permettra.

Le congrès n'a pas échappé à la crise, nous avons également dû reporter sa tenue à l'année prochaine en conservant nos engagements avec l'hôtel choisi.

Le CILQ a pour habitude de participer au comité consultatif du concours Sélection CASEUS et d'être un commanditaire de ce concours. En 2020, le concours n'a pas pu tenir, comme à l'habitude, la remise de prix et tout ce qui en découle. Une alternative en ligne a donc été proposée sous le thème « *Des fromages québécois confinés! Mais pourquoi?* ». L'événement a été diffusé en ligne sous forme de 4 capsules animées par Stéphane Bellavance.

Symposium INTERNATIONAL en sciences et technologie fromagères de la FIL

En outre, le CILQ devait, pour une première fois, participer à titre de commanditaire au Symposium international en sciences et technologie fromagères. L'événement devait se tenir à Québec du 1er au 5 juin, le CILQ avait pour mandat d'offrir aux participants internationaux une table de fromages lors de l'événement d'ouverture. Une belle occasion de faire briller, ici et à l'extérieur du Québec et du Canada, les produits de nos membres fromagers. Nous espérons que ce n'est que partie remise.

« *Des fromages québécois confinés! Mais pourquoi?* », 4 capsules animées par Stéphane Bellavance ont été diffusées en ligne.

Les communications

L'année 2020 a été monopolisée par le nouveau système laitier canadien ainsi que par la transmission d'informations sur l'évolution de la crise pandémique. Nos communications ont été axées sur ces sujets d'actualité. Nous avons également fait des sondages auprès des membres afin de connaître la situation dans les usines pour mieux répondre ensuite à leurs besoins.

200 avis aux membres

16 nouvelles sur le site cette année

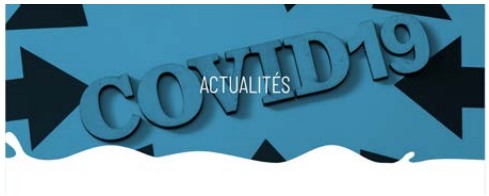

31 bulletins spécial COVID

3 bulletins généraux

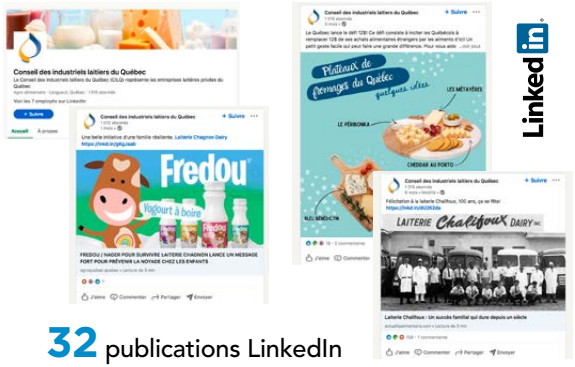

32 publications LinkedIn

Les comités du CILQ

Comité de mise en candidature (CA)

Président du CA
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera

1er vice-président du CA
Jean Provencher, Laiterie de Coaticook

Administrateur
Gilles Froment, Lactalis Canada

Comité de gouvernance

Roger Bergeron, Fromagerie Bergeron

Luc Boivin, Fromagerie Boivin

Dominique Mathieu, Smucker Foods Canada

Jean Provencher, Laiterie de Coaticook

Comité de sélection « Prix Donat-Roy »

Michel Bonnet, ancien président du CILQ retraité

Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera

Jacques Goulet, chercheur du STELA retraité

Charles Langlois, CILQ

Geneviève Lesage, CILQ

Comité de gestion de crise

Président du CA
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera

1er vice-président du CA
Jean Provencher, Laiterie de Coaticook

PDG du CILQ
Charles Langlois

Permanent du CILQ
Poste à combler

Comité formation de la main d'œuvre

Mario Béland, CEFQ
Luc Boivin, Fromagerie Boivin
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Luc Giguère, Lactalis Canada
Charles Langlois, CILQ
Alain Marchand, CEFQ (depuis septembre 2020)
Dave Paradis, Saputo Produits Laitiers Canada

Comité allocation des contingents tarifaires

Roger Bergeron, Fromagerie Bergeron
Gilles Blackburn, Fromagerie Blackburn
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Pascal Désilet, Fromagerie L'ancêtre
Gilles Froment, Lactalis Canada
Charles Langlois, CILQ
Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada

Comité sur la santé-sécurité au travail (CNSST)

Luc Boivin, Fromagerie Boivin
Marc Dubois, Lactalis Canada
François Duchesne, Agrilait
Luc Giguère, Lactalis Canada
François Lacoste, Agropur
Charles Langlois, CILQ
Charles Provencher, Saputo Produits Laitiers Canada
Jean Sicotte, Agrilait

Comité directeur

Janie Beauchamp, OmniChem
Xavier Bélanger, Quadra
Luc Boivin, Fromagerie Boivin
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Éric Chatigny, Écolab
Sophie Desnoyers, Fortier, d'Amour, Goyette (jusqu'à avril 2020)
Dany Ethier, Sani-Marc
Charles Langlois, CILQ
Geneviève Lesage, CILQ
Dominique Mathieu, Smucker Foods Canada
Luc Millette, Scholle IPN Canada
Cynthia Rivard, EBR

Conseil d'administration – CILQ - Recherche

Dominique Mathieu, Smucker Foods Canada
Présidente
Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada
Vice-présidente
Jean Provencher, Laiterie de Coaticook
Trésorier
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Secrétaire
Normand Dupérré, Laiterie de La Baie
Administrateur

Comité lait biologique

Frédérique Delagrave, Danone
Pascal Désilets, Fromagerie L'Ancêtre
Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo, CILQ
Daniel Asselin, Nutrinor

Comité des laiteries

Daniel Asselin, Nutrinor
Dominique Benoit, Agropur
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Olivier Charbonneau, Lactalis Canada
Nathalie Cusson, Lactalis Canada
Katy Dufresne, Laiterie des Trois-Vallées inc.
Normand Dupérré, Laiterie de la Baie
Georges Emond, Laiterie de l'Outaouais
Gilles Froment, Lactalis Canada
Daniel Gauthier, Laiterie des Trois-Vallées inc.
Éric Hébert, Saputo Produits Laitiers Canada
Christian Kaiser, Laiterie Chagnon
Claudine Martel, Agropur
Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo, CILQ
Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada
Claire Perron, Ferme Gasper
Louis Roy, Laiterie Royala
Richard Sanchez, Agropur
Pascal Valade, La Pinte

Comité de rémunération

Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/Maison Riviera
Gilles Froment, Lactalis Canada
Jean Provencher, Laiterie de Coaticook

La participation du CILQ aux comités permanents de l'industrie

Cette section présente la liste des principaux comités permanents de l'industrie dont le CILQ est membre.

Au niveau provincial

1 Comités des signataires – Convention de mise en marché du lait (CMML)

Roger Bergeron, Fromagerie Bergeron
Gilles Froment, Lactalis Canada
Charles Langlois, CILQ
Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada
Alain Chalifoux, Laiterie Chalifoux/ Maison Riviera (1er observateur)
Jean Provencher, Laiterie de Coaticook (2e observateur)

Le mandat général de ce comité est de négocier les conventions de mise en marché du lait ainsi que de superviser et de régler toute question relative à l'application de ces conventions ou à leur modification. De plus, le Comité des signataires procède à la négociation des modifications de la présente convention en lien avec les décisions prises par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) et l'Organisme de supervision de l'Entente P5.

2 Comité approvisionnement et comité technique – CMML

Thalia Buendia, Lactalis Canada
Yves Morissette, Saputo Produits Laitiers Canada
Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo, CILQ

Le Comité approvisionnement assure le respect de l'application de la CMML et la mise en place des mécanismes de suivi de l'approvisionnement des entreprises pour s'assurer que les règles, objectifs et principes de la Convention de mise en marché du lait sont respectés. Il convient également du plan annuel d'approvisionnement et de son application. Il solutionne toute question technique liée à l'approvisionnement des usines en lait et s'assure que les PLQ produisent les rapports requis pour suivre l'application de la CMML.

Le Comité technique a pour mandat premier de statuer sur la classification des produits laitiers et de veiller au maintien et à l'adaptation du système de vérification et de facturation.

3 Comité qualité – CMML

Marie-Odile Bobillo, Danone
Thalia Buendia, Lactalis Canada
Valerie Coté, Lactalis Canada
Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo, CILQ

Le comité a pour mandat d'étudier toutes les questions relatives au maintien et à l'amélioration de la qualité du lait collecté et livré aux usines ainsi que de recommander les mesures appropriées aux parties. Il travaille à la mise en place de protocoles, comme le dépistage des antibiotiques et la présence de sédiments dans le lait cru.

4 Comité de gestion des analyses de lait – CMML

Yves-Bertrand Ndzana Ngorbo, CILQ

Le comité a pour mandat de s'assurer que Valacta exécute, conformément à la Convention de dosage, le dosage des composants de l'échantillon du producteur et de l'échantillon de lait de la citerne, en vue du paiement du lait aux PLQ par les marchands de lait.

5 Comité permanent d'harmonisation des règles d'approvisionnement canadiennes et québécoises

Luc Boivin, Fromagerie Boivin
Gilles Froment, Lactalis Canada
Charles Langlois, CILQ
Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada (observatrice)

Le comité a pour mandat d'étudier tous les sujets inscrits aux ordres du jour des comités canadiens. Il doit déterminer les mandats de négociation des représentants du Québec au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et au Comité de supervision de l'entente sur la mise en commun de tout le lait, en ce qui concerne tous les sujets qui impliquent à la fois les producteurs et les transformateurs.

Au niveau national

1 Comité canadien de gestion des approvisionnements en lait (CCGAL) et ses sous-comités

Charles Langlois, CILQ

Le CCGAL est l'organisme national qui chapeaute les politiques et les discussions concernant les secteurs de la production et de la transformation du lait. Il a pour mandat de voir à l'application et au bon fonctionnement du Plan national de commercialisation du lait ainsi que de l'entente globale sur la mise en commun des revenus du lait.

Le Secrétariat est un comité qui se rapporte directement au CCGAL. Ce comité approfondit les enjeux discutés au CCGAL et, lorsque requis, fait des recommandations au CCGAL sur les mandats qui lui sont confiés.

Il existe plusieurs autres comités qui relèvent du CCGAL, chacun de ses comités a des mandats spécifiques (vérification et audit du lait, classification et harmonisation de la facturation, les investissements en transformation, etc.). Le CILQ siège sur chacun de ses comités.

2 Programme d'innovation laitière – PIL

Charles Langlois, CILQ

Le PIL a été créé pour permettre aux transformateurs laitiers d'avoir accès à du lait pour produire des produits laitiers innovateurs, sans affecter le système provincial d'approvisionnement de lait aux usines. En supportant la création de nouveaux produits, le programme vise à augmenter la demande en lait au Canada. Le Comité de sélection examine les demandes, procède à une évaluation préliminaire des mérites de chaque projet, s'assure que ces produits soient vraiment innovants et approuve leur participation au programme.

3 OS du P5 et son comité technique

Charles Langlois, CILQ

Organisme de supervision de l'entente de la mise en commun de tout le lait (l'OS du P5) est l'organisme régional responsable de l'application et du bon fonctionnement de l'Accord sur la mise en commun du lait de l'est du Canada (Entente P5). En vertu de cette entente, les producteurs des provinces membres partagent les revenus et les coûts de la vente de tout le lait ainsi que les coûts de transport du lait vers les usines. L'entente prévoit aussi l'harmonisation d'autres éléments tels que les prix des composants, la gestion du quota, les normes de qualité du lait à la ferme. Le comité technique de l'OS du P5 approfondit les enjeux discutés par les provinces membres de cette entente régionale et, lorsque requis, formule des recommandations à l'OS du P5 sur les mandats qui lui ont été confiés.

La participation du CILQ aux organismes et projets du milieu

Novalait 25 1995-2020

Dominique Mathieu,
Smucker Foods Canada

Charles Langlois,
CILQ

Éco Entreprises Québec
La récupération c'est notre affaire

Charles Langlois,
CILQ

Fonds de développement de la transformation alimentaire

Charles Langlois,
CILQ

CEFQ
Centre d'expertise fromagère du Québec

Fondation de technologie laitière du Québec inc.
Québec Dairy Technology Foundation Inc.

Charles Langlois,
CILQ

Sélection CASEUS

Comité aviseur

Geneviève Lesage,
CILQ

Novalait catalyseur de recherche depuis 25 ans

L'année 2020 a marqué les 25 ans de Novalait. Visionnaires, les producteurs et les transformateurs laitiers du Québec se sont démarqués dès 1995 en investissant dans une organisation unique pour développer les savoirs et les expertises attendues par une industrie laitière innovante. Merci aux fondateurs!

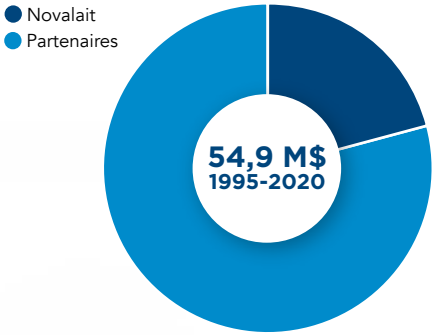

Impact et retombées

Une de forces de Novalait est sa capacité à créer un levier sur ses investissements en recherche grâce aux partenariats de financement. En plus des découvertes et solutions pour nourrir l'innovation à la ferme et à l'usine, les investissements de Novalait ont formé plus de 400 professionnels et supporté un réseau scientifique par la création de 11 nouveaux postes de chercheurs spécialisés. Novalait a également mis en place des moyens pour valoriser les résultats de R-D, notamment par le biais de licences auprès de fournisseurs de l'industrie et d'ententes de partage de redevances.

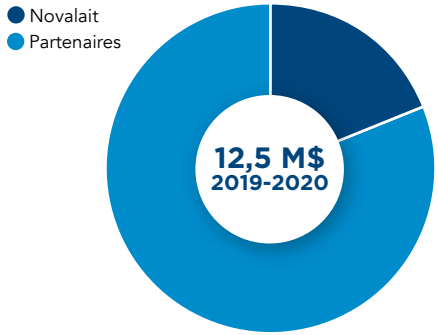

Portefeuille de recherche 2019-2020

Les engagements de Novalait et de ses partenaires dans les recherches en cours en 2019-2020 ont totalisé 12,5 M$ dont 4 M$ pour des nouveaux projets.

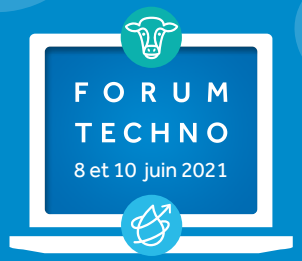

Forum Techno 2021

Le Forum Techno est l'événement incontournable de Novalait pour accéder aux plus récentes découvertes des recherches et discuter des opportunités d'applications à la ferme et à l'usine. Le Forum Techno se tiendra virtuellement dans la semaine du 7 juin 2021 en partenariat avec l'International Cheese Symposium.

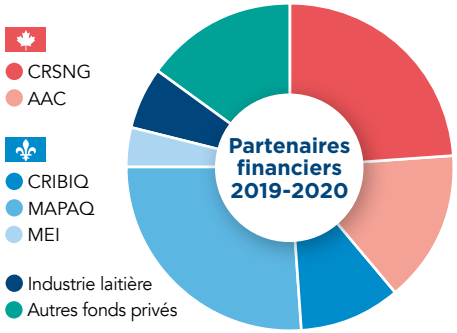

Nouvel investissement

La technologie fromagère à l'avant-scène

Le rythme de développement des nouveaux fromages ne cesse de croître. Pour accompagner les industriels dans ce défi technologique, Novalait a investi avec plusieurs partenaires industriels dans la Chaire de leadership en enseignement en technologie fromagère. Son titulaire, M. Julien Chamberland, est entré en fonction en janvier 2020 à la FSAA de l'Université Laval. Le nouveau professeur-chercheur développe en collaboration avec l'industrie un programme d'enseignement et de recherche sur les technologies fromagères visant à former les gestionnaires d'usines laitières. Le programme offrira également des opportunités de formation continue. Les partenaires de la chaire sont : Novalait, Agropur coopérative laitière, Lactalis Canada, Saputo Produits Laitiers Canada, le Conseil des industriels laitiers du Québec ainsi que le Centre d'expertise fromagère du Québec.

Partenaires diversifiés

Les investissements des partenaires sont composés de 79 % de fonds publics, 39 % du fédéral et 40 % du provincial.

125 projets

400 professionnels

3 ententes redevances

12 réseaux stratégiques

11 postes de chercheurs

2 licences d'exploitation

28 chaires

28 brevets

Nouvelles avancées laitières

Chaire de recherche industrielle METABIOLAC sur l'activité métabolique et les fonctionnalités des bactéries lactiques bioprotectrices

- **Contrôle de *Clostridium tyrobutyricum* :** Après avoir confirmé la réduction des populations de *Clostridium* dans les fromages, l'équipe de recherche a développé une formule novatrice composée d'alginate et d'amidon pour encapsuler les consortia antimicrobiens et permettre leur libération progressive dans la matrice fromagère.
- **Alternatives à la natamycine :** Après avoir confirmé l'activité antifongique de la réutérine dans l'entreposage des yogourts commerciaux, cette bactériocine a été testée comme ingrédient dans la fabrication des yogourts brassés. Les résultats de l'incorporation de la réutérine à l'étape de brassage ont démontré une inhibition complète de la moisissure pendant plus de 15 jours.

Priorité de recherche

Valoriser les solides non-gras et les perméats du lait

- **3 projets R-D en cours**
  - Concentration des fluides laitiers
  - Valorisation lactose
  - Valorisation du babeurre
- **3 projets en développement**
- **Atelier interaction industrie laitière et bioprocédés**
- **Étude technico-économique sur les opportunités de valorisation d'envergure filière**

Nourrir l'innovation

Créée par les producteurs et les transformateurs de lait du Québec, Novalait accélère le développement des connaissances et des compétences scientifiques pour l'industrie laitière de demain.

Pour connaître toutes les réalisations de Novalait en 2019-2020 , consultez le rapport annuel au **novalait.ca**

Fonds de développement de la transformation alimentaire

Au cours de l'année 2020, le Fonds de développement de la transformation alimentaire a poursuivi la gestion de son programme d'aide financière FDTA 2017-2020. Ce dernier s'adressait aux entreprises de transformation alimentaire ayant un chiffre d'affaires annuel d'un (1) million de dollars et plus. Voici les faits saillants de l'année 2020 :

Extension des différents délais dans le cadre de la pandémie COVID-19

À la fin mars 2020, afin d'aider les entreprises dans le contexte de la pandémie COVID-19, le FDTA a prolongé tous ses délais de 3 mois. Ainsi, la date limite de dépôt des projets a été prolongée au 30 septembre 2020 et la date limite pour réclamer l'aide financière accordée dans le cadre du programme est maintenant le 31 mars 2021.

Réception des dernières demandes d'aide financière

Le 30 septembre dernier, le Fonds recevait les dernières demandes d'aide financière pour son programme de subventions FDTA 2017-2020. Ce dernier sera donc fermé après le 31 mars suite au traitement des différentes réclamations d'aide financière pour les projets ayant déjà fait l'objet d'une offre de la part du FDTA.

Près de 7,5 millions de dollars accordés pour la réalisation de 323 projets (2017-2020)

Depuis le lancement du programme en septembre 2017, le FDTA a accordé 7,5 millions de dollars pour la réalisation de 323 projets du secteur. Parmi ces derniers, 22 provenaient d'entreprises ou d'associations de l'industrie laitière du Québec et se sont vus accordés une aide financière totale de 398 846 $.

Depuis le lancement du programme en septembre 2017, le FDTA a accordé 7,5 millions de dollars pour la réalisation de 323 projets du secteur.

Le Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) a pour mission de contribuer au développement du secteur de la transformation alimentaire au Québec par un appui financier aux projets d'entreprises visant l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, le développement de marchés et la recherche de solutions aux enjeux industriels du secteur. Le Fonds a été créé en 1996 et est administré par le secteur; le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) est d'ailleurs un membre fondateur. Il a assuré la gestion de 6 programmes d'aide financière et accordé plus de 48,6 millions de dollars pour la réalisation de 1115 projets du secteur.

Fonds de développement de la transformation alimentaire

Le CILQ et Éco Entreprises Québec – une collaboration soutenue et essentielle

Éco Entreprises Québec
La récupération c'est notre affaire

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), les membres du CILQ, à l'instar de tous les générateurs de contenants, d'emballages et d'imprimés (CEI) sur le marché québécois, sont tenus de financer la collecte et le tri des matières recyclables. Pour ce faire, ils sont représentés par l'organisme à but non lucratif Éco Entreprises Québec (ÉEQ) depuis 2005.

Au cours des années, la relation privilégiée entretenue entre le CILQ et ÉEQ permet aux deux organisations de mieux cerner les préoccupations spécifiques à l'industrie laitière et de partager des orientations communes en ce qui a trait aux CEI.

Le CILQ est membre du comité associatif de ÉEQ, qui regroupe une quinzaine d'associations professionnelles de différents secteurs d'activités, et participe aux échanges sur les enjeux, les projets et les initiatives entourant l'écoconception d'emballage, la collecte sélective et le tarif annuel. Les associations patronales sont au cœur de la gouvernance de l'organisation puisqu'elles représentent une très large part des entreprises contributrices. Le CILQ est également membre du nouveau comité élargi de modernisation de la collecte sélective mis sur pied par le CA de ÉEQ afin de suivre les travaux relatifs à cet important dossier. Ce comité regroupe une vingtaine de participants, dont cinq membres du CA de ÉEQ, six associations patronales et neuf entreprises contributrices, dont deux membres du CILQ (Lactalis Canada et Laiterie Coaticook). Ce comité suit de près les travaux liés à la modernisation de la collecte sélective et fait des recommandations à la direction et au CA de ÉEQ.

Vers une transformation majeure et essentielle de la collecte sélective québécoise

En 2020, la crise mondiale du recyclage a continué d'impacter le système de collecte sélective, en plus de la pandémie qui a engendré elle aussi des répercussions sans précédent, nous le savons, auprès de toutes les entreprises de tous secteurs d'activités.

Ce contexte souligne l'urgence de transformer en profondeur le système québécois de collecte sélective afin de le rendre plus efficient et moins dépendant des marchés externes. Heureusement, en février 2020, le gouvernement annonçait officiellement la modernisation de la collecte sélective basée sur une approche de responsabilité élargie des producteurs, en partenariat avec les municipalités (REP-partenariat).

Dans ce système modernisé, implémenté d'ici 2022 et suivi d'une période transitoire d'environ trois ans, les entreprises qui financent déjà la collecte sélective québécoise auront enfin le contrôle sur la gestion et la performance du système : elles seront responsables de leurs contenants, emballages et imprimés, de la conception à leur recyclage. Il s'agit d'une réelle opportunité de développement durable pour tous les intervenants de la chaîne.

À terme, les objectifs de la modernisation sont les suivants :

- Accroître la responsabilité des entreprises quant aux matières qu'elles mettent sur le marché;
- Favoriser l'écoconception des produits;
- Réduire la vulnérabilité des acteurs de la filière du recyclage face aux fluctuations des marchés;
- Limiter la quantité de matières recyclables éliminées et d'accroître les taux de récupération et de recyclage des différentes matières;
- Prévoir des mesures d'optimisation des systèmes, d'innovation et de développement des débouchés locaux et limitrophes en plus de favoriser l'économie circulaire;
- Accroître la reddition de comptes, la transparence et la traçabilité des matières;
- Accroître la confiance des citoyens à l'égard du système et de maintenir les acquis au chapitre de la récupération des matières recyclables.

Les défis demeurent grands, mais ÉEQ est privilégié de pouvoir compter sur l'appui des associations, dont le CILQ. Cette collaboration soutenue avec les joueurs de l'industrie laitière demeure indispensable pour bien comprendre tous ses enjeux et pour miser sur une économie circulaire des matières recyclables au Québec.

À l'aube du déclenchement des mesures sanitaires mondiales, une dernière mission commerciale organisée par le CEFQ a eu lieu à l'ENILBIO – Poligny (France) à laquelle ont participé 7 fromageries.

Centre d'expertise fromagère du Québec

Depuis quelques années, le CILQ partage avec le CEFQ des ressources humaines et financières, et le CEFQ répond en travaillant de pair sur plusieurs comités et dossiers ayant toujours pour objectif commun de faire progresser l'industrie de la transformation laitière.

Au sein de la filière laitière, le rôle du CEFQ est de développer, coordonner et offrir des services-conseils et outils adaptés au secteur fromager en collaboration avec les instances gouvernementales, universitaires et autres organismes, tout en supportant l'entreprise fromagère artisanale sur les différentes problématiques rencontrées.

Sa mission consiste à appuyer une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable, contribuant au développement régional en offrant à ses membres :

- Des **SERVICES-CONSEILS** accessibles
- De l'**APPUI TECHNIQUE** à l'amélioration de la qualité
- De la **FORMATION**, vulgarisation et du transfert technologique
- De l'**INNOVATION**

CEFQ
Centre d'expertise fromagère du Québec

Dans la mémoire collective, l'année 2020 restera marquée comme étant l'année de la crise de la COVID-19. Au CEFQ, l'année 2020 restera surtout marquée comme étant celle de la transition au niveau de plusieurs postes clés au sein du conseil d'administration et au sein de l'exécutif. Dans ce contexte le CEFQ a néanmoins réussi à garder le cap sur ses principaux objectifs en :

1 « Répondant présent »

« Répondant présent » auprès de ses membres, fromagers et non-fromagers, en prodiguant des **SERVICES-CONSEILS** et de l'**APPUI TECHNIQUE** dans un total de plus de 290 interventions auprès de 56 fromageries, dont un nombre record de 11 dossiers de fromageries en processus de démarrage.

2 « Demeurant investi »

« Demeurant investi » en matière de **FORMATION**, vulgarisation et transfert technologique en s'impliquant notamment dans le développement d'une formation de 825 heures en contrôle des procédés en technologie fromagère pour Humanis – CEGEP de Chicoutimi, et en soutenant la création de la Chaire de Leadership en Enseignement en techno fromagère de l'Université Laval.

3 « Maintenant »

« Maintenant » le développement et l'**INNOVATION** au cœur de ses priorités en reprenant les travaux dans le cadre de son projet phare, le « REGISTRE EN LIGNE ». Les administrateurs du CEFQ reconfirment par cette décision la volonté du Centre de demeurer à l'écoute des besoins et de soutenir le développement durable du secteur fromager québécois, dans un contexte où les enjeux évoluent rapidement.

Quelques statistiques sur l'industrie

Répartition des entreprises par catégorie de volume 2019-2020 (Régulier et bio)

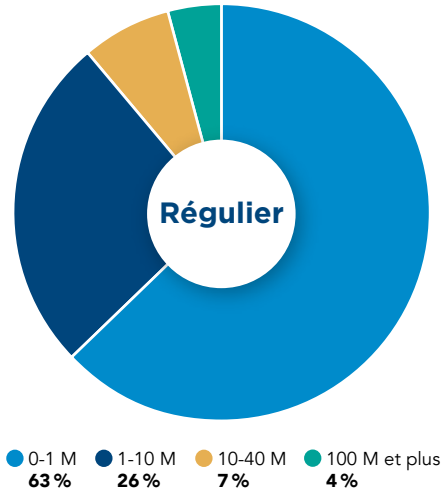

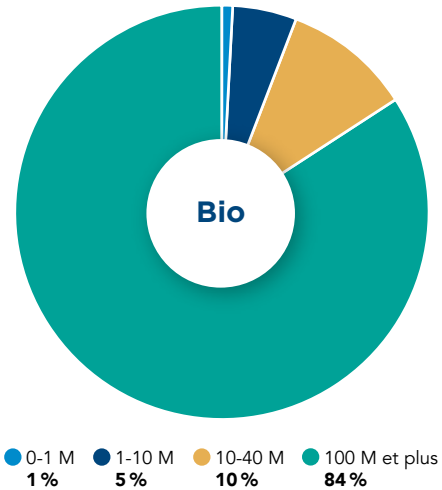

Répartition d'entreprises membres du CILQ par activité de transformation laitière

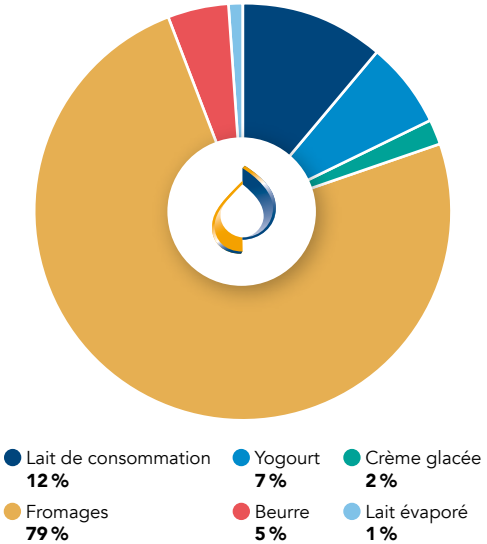

Évolution des utilisations de lait au Québec par catégorie de fabrication

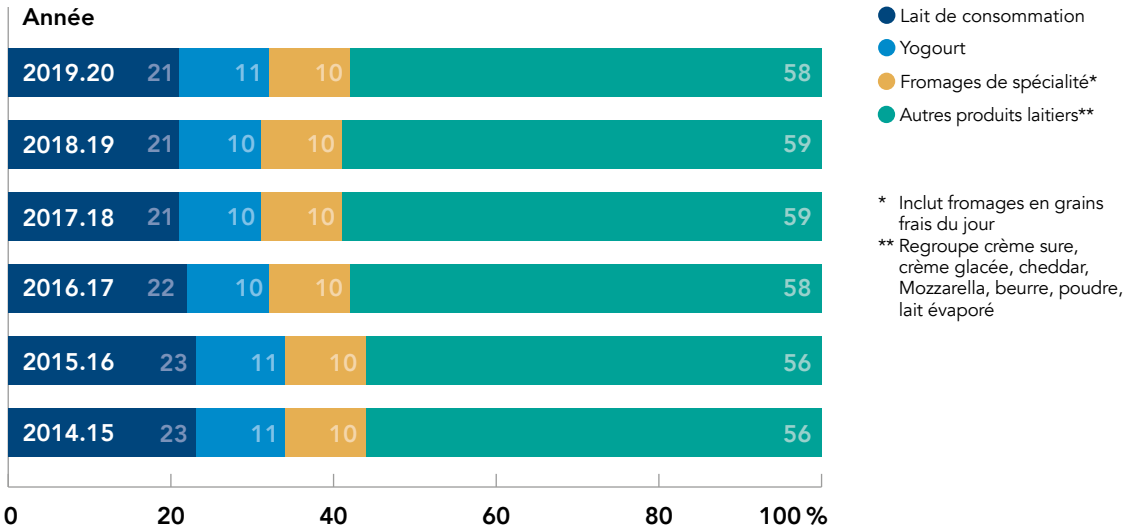

Profil d'achat de lait de consommation au Québec vs Ontario et reste du Canada

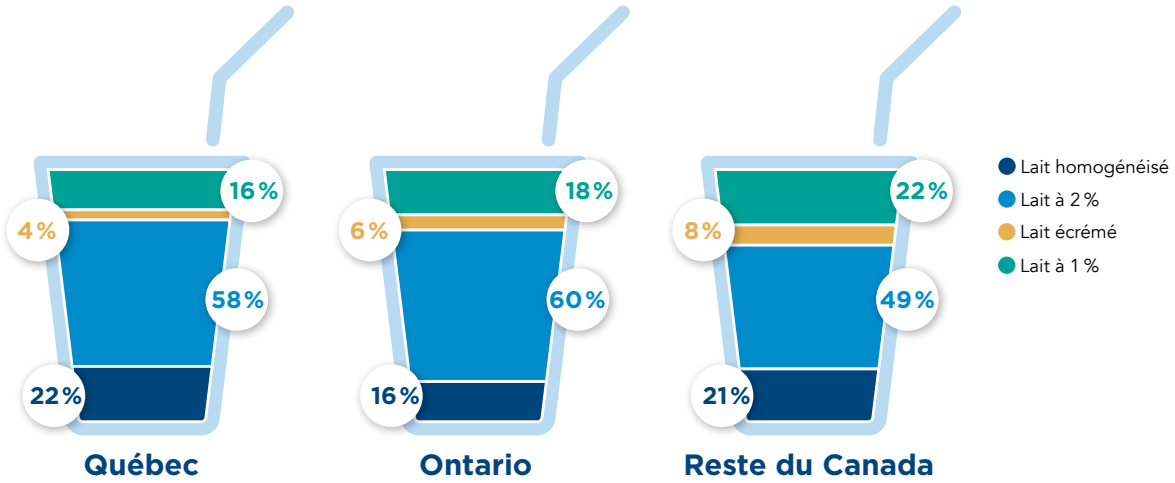

Évolution du taux de remplissage des contingents tarifaires dans le secteur des fromages

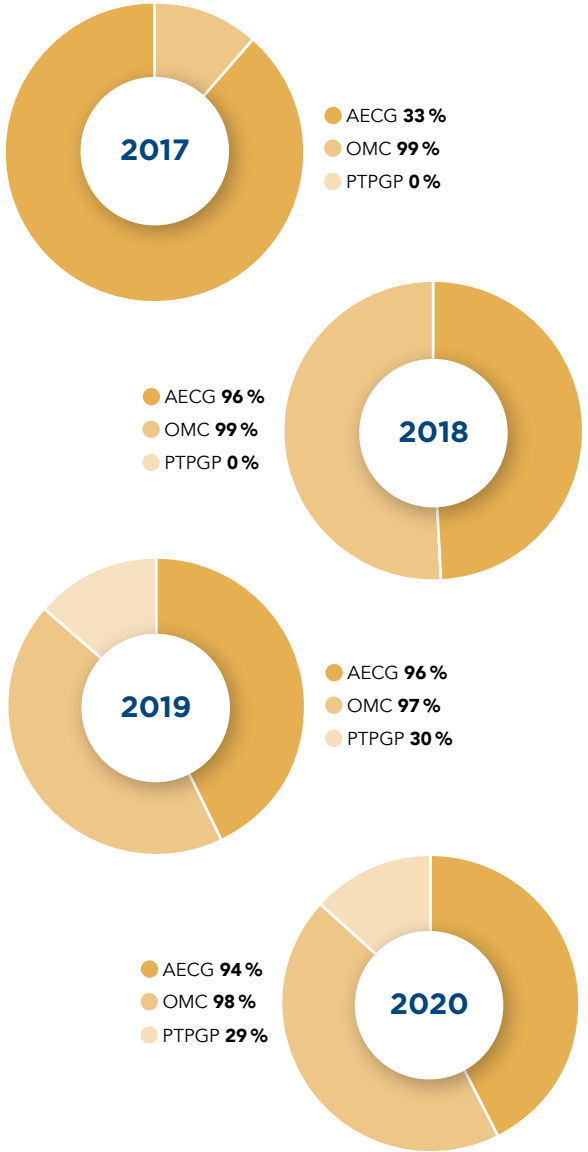

Part du Québec dans la fabrication de produits laitiers au Canada

Cheddar

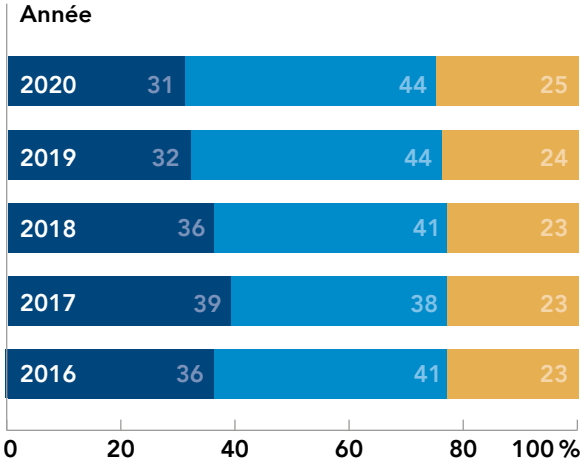

Fromages de spécialité

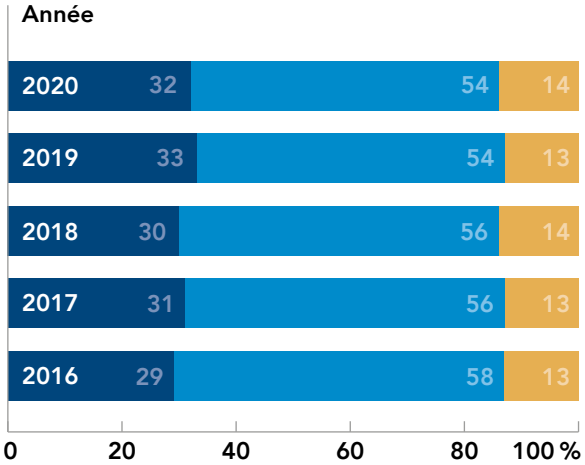

Ontario Québec Reste du Canada

Mozzarella

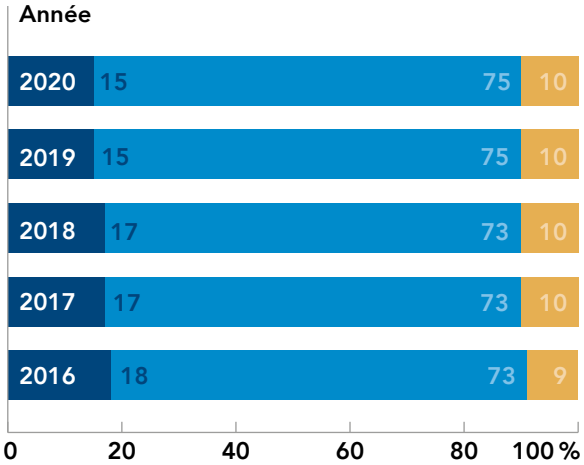

Yogourt

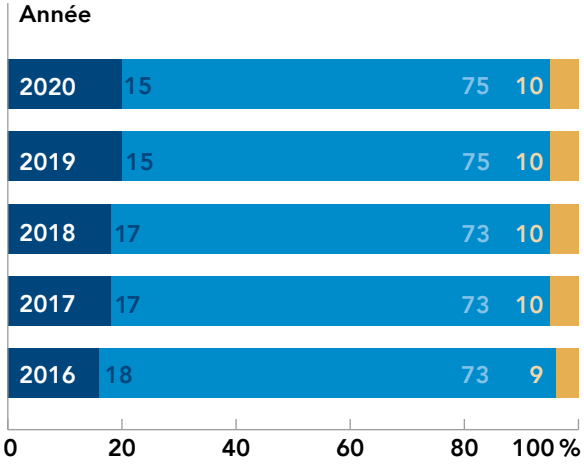

EBR : Un avenir fort garant du passé

En 1976, EBR faisait ses premiers pas en affaires, mais aussi dans l'industrie laitière. En 2021, fromage, lait, yogourt, crème glacée et beurre n'ont plus de secrets pour EBR. Cependant, pour continuer de bien servir ses précieux clients, EBR a du savoir suivre les nouvelles tendances, mais aussi diversifier et étendre sa gamme de produits et services. Aujourd'hui, EBR, c'est :

- Ingénierie, dessin et conception
- Fabrication d'équipements de procédé
- Installation et tuyauterie sanitaire
- Distribution de pièces et composantes sanitaires
- Intégration de systèmes
- Réparations de pompes, homogénéisateurs et maintenance

Les grandes entreprises, tout comme les petites, n'hésitent pas à faire appel à l'expertise de EBR. Tout récemment, des silos allant jusqu'à tout près de 200 000 litres, des HTST haute capacité et des systèmes d'ultra filtration sont sortis de l'usine de Québec, sans compter les nombreuses présences en chantier partout au Québec. Fier partenaire Platine exclusif de SPX Flow au Québec et seul intégrateur certifié au Canada, EBR peut aussi compter sur des composantes de premier plan.

L'accompagnement des clients dans leurs défis de production et de transformation joue un rôle clé dans l'offre de service d'EBR.

Cette expertise de plus de 40 ans garantit aux clients un service de pointe, adapté à leurs particularités et réalités quotidiennes.

« C'est très motivant ce qui se passe depuis quelques années. Nos fondateurs et bâtisseurs ont travaillé fort pendant des décennies et aujourd'hui la croissance bat son plein. De beaux défis pour le présent et le futur de notre belle entreprise. »

Cynthia Rivard,
présidente-directrice générale

« Depuis que je suis chez EBR, je vous assure qu'on en a relevé des défis et on en a aidé des clients! Les équipements doivent être fiables et performants. Nous sommes tellement fiers de ce que nous faisons et nous mettons toujours la réalité du client en premier. »

Martin Giguère, ingénieur sénior
et actionnaire depuis plus de 25 ans

Nouvelle section «Équipements usagés» sur notre site web

Pour informations : **1 800 463.7202** • info@ebrequipment.com • **ebrequipment.com**
Nouveau courriel pour vos commandes de pièces et service à la clientèle : service@ebrequipment.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

SANI MARC
AGROALIMENTAIRE

AVEZ-VOUS ÉLIMINÉ LE CYCLE ACIDE DURANT VOTRE NEP?

Le fait d'éliminer le cycle acide **peut nuire à la salubrité et à la qualité de vos produits** à long terme. Vous pouvez toutefois éviter cela en planifiant adéquatement vos cycles de NEP.

Télécharger notre bulletin technique sur la **minéralisation des conduits d'équipements de production.**

info.sanimarc.com/iclq

sanimarc.com

Diversey
F&B

Divos ACP

Performances de nettoyage supérieures, jusqu'à 3 fois plus efficaces.

Le protocole de nettoyage accéléré (ACP) de Diversey offre jusqu'à 40% de réduction du temps de nettoyage, réduit l'utilisation des ressources et peut prolonger la durée de vie de vos membranes!

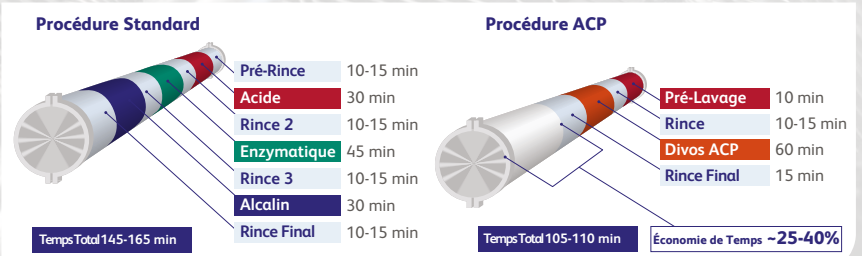

Téléchargez la brochure du protocole de nettoyage accéléré de Diversey en utilisant votre téléphone pour numériser le code QR ou Contactez le Directeur Régional du Québec, Nico Leclerc, 514-946-1778

Merci à nos commanditaires d'événements !

BANQUE NATIONALE

Desjardins

SHUR-GAIN
trouw nutrition
une entreprise de Nutreco

HOOD PACKAGING CORPORATION®

TRANSPORT Petit 1997 INC

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

2035 Victoria, bureau 307, St-Lambert, QC J4S 1H1
Téléphone : 450 486-7331 • Courriel : cilq@cilq.ca
cilq.ca